IX.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1889.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits portés au Budget de la Guerre pour l'exercice 1889, sont basés sur l'effectif moyen de 48,403 hommes et 8,974 chevaux, qui a servi de base aux prévisions du Budget de 1888 amendé.

Les crédits demandés pour 1889, s'élèvent à . . . . fr.	45,968,100	»
Le crédit demandé pour 1888, s'élève à	46,047,570	»
Il y a donc pour 1889, une diminution de . . . . . fr.	79,470	»

Les notes ci-après justifient cette diminution.

CHAPITRE II.

ÉTATS-MAJORS.

ART. 6. — *Traitement de l'état-major général.*

Crédit demandé pour 1888. . . . . fr.	878,960	»
— pour 1889.	878,600	»
En moins pour 1889 . . . fr.	360	»

Cette diminution provient de la suppression du crédit porté au Budget de 1888 pour l'année bissextile.

ART. 7. — *Traitement de l'état-major des provinces et des places.*

Crédit demandé pour 1888 . . . . . fr.	270,440	»
— pour 1889	270,400	»
En moins pour 1889 . . . fr.	40	»

Cette diminution provient de la suppression du crédit porté au Budget de 1888 pour l'année bissextile.

ART. 8. — *Traitement de l'intendance.*

Crédit demandé pour 1888 . . . . . fr.	257,730	»
— pour 1889.	257,700	»
En moins pour 1889 . . . fr.	30	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette diminution provient de la suppression du crédit porté au Budget de 1888 pour l'année bissextile.

CHAPITRE IV.

SOLDE DES TROUPES.

ART. 12. — *Traitement et solde de l'infanterie.*

Crédit demandé pour 1888.	fr.	14,639,100 »
— pour 1889.		14,616,340 »
En moins pour 1889 . . .	fr.	22,760 »

Cette diminution de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1888.	EN MOINS qu'au Budget de 1888.
1° Diminution provenant de la suppression de la somme portée au Budget de 1888, pour l'année bissextile	«	22,766 »
2° Diminué en moins pour vacances et congés, pour arrondir	6 »	»
TOTAUX. . . . . fr.	6 »	22,766 »
RESTE diminution nette. . . . . fr.	22,760 »	

ART. 13. — *Traitement et solde de la cavalerie.*

Crédit demandé pour 1888	fr.	3,806,600 »
— pour 1889.		3,800,500 »
En moins pour 1889 . . .	fr.	6,100 »

Cette diminution provient de la suppression du crédit porté au Budget de 1888 pour l'année bissextile.

ART. 14. — *Traitement et solde de l'artillerie.*

Crédit demandé pour 1888	fr.	5,458,120 »
— pour 1889		5,450,300 »
En moins pour 1889 . . .	fr.	7,820 »

Cette diminution provient de la suppression du crédit porté au Budget de 1888 pour l'année bissextile.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

Crédit demandé pour 1888	fr.	1,353,500 »
— pour 1889		1,352,200 »
En moins pour 1889 . . .	fr.	1,300 »

Cette diminution provient de la suppression du crédit porté au Budget de 1888 pour l'année bissextile.

ART. 16. — *Traitement et solde du bataillon d'administration.*

Crédit demandé pour 1888	fr.	674,400 »
— pour 1889		673,400 »
En moins pour 1889 . . .	fr.	1,000 »

Cette diminution provient de la suppression du crédit porté au Budget de 1888, pour l'année bissextile.

CHAPITRE V.

ACADÉMIE MILITAIRE.

ART. 18. — *Dépenses d'administration.*

Crédit demandé pour 1888	fr.	53,650 »
— pour 1889		46,650 »
En moins pour 1889 . . .	fr.	7,000 »

Cette diminution provient de la suppression du crédit alloué comme charge extraordinaire et temporaire, au Budget de 1888, pour l'achat d'une machine dynamo-électrique.

CHAPITRE VIII.

PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.

ART. 22. — *Pain et viande.*

Crédit demandé pour 1888	fr.	7,010,300 »
— 1889		6,989,200 »
En moins pour 1889 . . .	fr.	21,100 »

Cette diminution provient de la suppression du crédit porté au Budget de 1888, pour l'année bissextile.

ART. 23. — *Fourrages.*

Crédit demandé pour 1888	fr.	4,221,100 »
— 1889		4,209,400 »
En moins pour 1889 . . .	fr.	11,700 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette diminution provient de la suppression du crédit porté au Budget de 1888, pour l'année bissextile.

ART. 24. — *Casernement des hommes.*

Crédit demandé pour 1888 . . . . . fr.	768,070	»
— 1889	767,800	»
En moins pour 1889 . . . fr.	270	»

Cette diminution provient de la suppression du crédit porté au Budget de 1888, pour l'année bissextile.

CHAPITRE XI.

ART. 33. — *Dépenses imprévues.*

Crédit demandé pour 1888	15,075	»
— 1889	15,085	»
En plus pour 1889 . . . fr.	10	»

Augmentation pour arrondir le chiffre du Budget.

RÉCAPITULATION.

	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
ART. 6 . . . . . fr.	»	360 »
— 7	»	40 »
— 8	»	30 »
— 12	»	22,760 »
— 13	»	6,100 »
— 14	»	7,820 »
— 15	»	1,300 »
— 16	»	1,000 »
— 18	»	7,000 »
— 22	»	21,100 »
— 23	»	11,700 »
— 24	»	270 »
— 33	10 »	»
TOTAUX . . . fr.	10 »	79,480 »
Reste diminution nette . . . fr.	79,470 »	

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de la Guerre et de l'avis de Notre Ministre des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1889, est fixé à la somme de quarante-cinq millions neuf cent soixante-huit mille cent francs (45,968,100 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suifs, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendues par les soins de l'Administration de la Guerre et le produit en sera déduit du montant des achats de bétail.

ART. 3.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 22 février 1888.

LEOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1889.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	CHAPITRE Ier.		
	ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	Traitement du Ministre	21,000 »	
2	— des fonctionnaires et employés civils	200,000 »	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre .	16,000 »	492,000 »
4	Matériel	65,000 »	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire	190,000 »	
	CHAPITRE II.		
	ÉTATS-MAJORS.		
6	Traitement de l'état-major général	878,600 »	
7	— — des provinces et des places	270,400 »	1,406,700 »
8	— du service de l'intendance	257,700 »	
	CHAPITRE III.		
	SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.		
9	Traitement des officiers de santé	308,400 »	
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	754,100 »	1,262,500 »
11	Service pharmaceutique	200,000 »	
	CHAPITRE IV.		
	SOLDE DES TROUPES.		
12	Traitement et solde de l'infanterie	14,616,340 »	
13	— — de la cavalerie	3,800,500 »	
14	— — de l'artillerie	5,450,500 »	25,892,740 »
15	— — du génie	1,352,200 »	
16	— — du bataillon d'administration	673,400 »	
	Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.		
	A REPORTER . . . . fr.	»	29,053,940 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (*suite*).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	»	29,033,040 »
	CHAPITRE V.		
	ACADÉMIE MILITAIRE.		
17	Personnel de l'École militaire et de l'École de guerre	232,100 »	278,750 »
18	Dépenses d'administration	46,650 »	
	CHAPITRE VI.		
	ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.		
19	Traitement du personnel des établissements	66,375 »	1,368,825 »
20	Matériel de l'artillerie	1,302,450 »	
	CHAPITRE VII.		
	MATÉRIEL DU GÉNIE.		
21	Matériel du génie	1,470,000 »	1,470,000 »
	CHAPITRE VIII.		
	PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.		
22	Pain et viande	6,989,200 »	13,461,500 »
23	Fourrages en nature	4,209,400 »	
24	Casernement des hommes	767,800 »	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	105,000 »	
26	Frais de route et de séjour	130,000 »	
27	Transports généraux	100,000 »	
28	Chauffage et éclairage des corps de garde	170,000 »	
29	Remonte	990,100 »	
	CHAPITRE IX.		
	TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.		
30	Traitements divers et honoraires.	145,000 »	165,000 »
31	Frais de représentation.	20,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	»	45,708,015 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (*suite*).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	45,798,015
	CHAPITRE X.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
32	Pensions et secours	155,000 »	155,000 »
	CHAPITRE XI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
33	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	15,085 »	15,085 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE. . . . . fr.	»	45,968,100 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 22 février 1888.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

pour l'exercice 1889.

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N°s DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		CHAPITRE Ier.			
		ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	»	Traitement du Ministre . . . . . fr.		21,000 »	21,000 »
2	»	— de 50 fonctionnaires et employés civils (1).	162,700 »	200,000 »	200,000 »
		— des huissiers, messagers et gens de service.	37,300 »		
3	»	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre.	10,000 »	16,000 »	16,000 »
		— aux sous-officiers — -- —	6,000 »		
		Matériel.			
4	»	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais. . .	25,000 »	65,000 »	65,000 »
		Chauffage et éclairage	15,000 »		
		Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc.	25,000 »		
		Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire.			
		Dépôt de la Guerre.			
	a.	Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Dépôt de la Guerre . . . . . fr.	14,000 »		
		Institut cartographique militaire.			
5		**Charges ordinaires et permanentes.**			
		Reconnaissances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. . . . . fr. 15,000 »	36,000 »	190,000 »	190,000 »
	b.	Traitements de 6 graveurs et dessinateurs permanents (2) . . . . . 21,000 »			
		Charges extraordinaires et temporaires.			
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays	140,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE Ier.		492,000 »	492,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	»	21,000 »	21,000 »	
»	»	200,000 »	200,000 »	
»	»	16,000 »	15,951 47	
»	»	65,000 »	77,000 »	
»	»	190,000 »	189,988 02	
»	»	492,000 »	503,939 49	

(1) Composition de ce personnel.

Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum	MONTANT des traitements.	MONTANT des suppléments pour ancienneté de service et de grade.	Totaux.
3	Chefs de division.	7,800 / 6,400	21,300	»	21,300
8	Chefs de bureau	5,400 / 4,400	39,200	3,500	42,700
9	Sous-chefs de bureau	3,900 / 3,300	32,400	1,500	33,900
12	Employés de 1re classe . . .	3,000 / 2,400	32,400	»	32,400
18	Employés de 2e classe. . . .	2,200 / 1,400	32,400	»	32,400
50		TOTAUX.	157,700	5,000	162,700

(2) Composition de ce personnel.

Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements
2	Maitres graveurs ou dessinateurs.	4,500 / 3,500	8,000
2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000
2	Idem. Idem.	3,000	6,000
6		TOTAL . .	21,000

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	EFFECTIF. HOMMES.	EFFECTIF. CHEVAUX	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
				CHAPITRE II.				
				ÉTATS-MAJORS.				
				État-major général.				
				Officiers généraux.				
				SECTION D'ACTIVITÉ.				
		9	36	Lieutenants-généraux, à . . . . . fr.	18,500	fr. 166,500 »		
		18	54	Généraux-majors, à	12,700	228,600 »		
		27	90			395,100 »		
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . .		1,975 50		
							393,124 50	
				SECTION DE RÉSERVE.				
		2	6	Lieutenants-généraux employés à un service sédentaire, à . . . . . fr.	14,800	fr. 29,600 »		
		4	8	Généraux-majors en service actif sédentaire, à .	10,160	40,640 »		
		6	14			70,240 »		
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . .		351 20		
							69,888 80	
	a.				TOTAL . . . fr.		463,013 30	
				A DÉDUIRE :				
				Pour un lieutenant-général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) . . . . . fr.		18,500 »		
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . .		92 50		
							18,407 50	
					RESTE . . . fr.		444,605 80	
				A AJOUTER :				
	6			Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants-généraux . . . . . fr.		2,000 »		
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . .		10 »		
							1,990 »	
					TOTAL . . . fr.		446,595 80	
				Corps d'état-major.				
		4	12	Colonels, à . . . . . fr.	9,500	fr. 38,000 »		
		4	8	Lieutenants-colonels, à	7,100	28,400 »		
	b.	8	16	Majors, à	6,300	50,400 »		
		18	36	Capitaines de 1re classe, à	5,100	91,800 »		
		12	24	— de 2e classe	4,400	52,800 »		
				Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier.		400 »		
		46	96			261,800 »		
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments		1,309 »		
							260,491 »	
		79	200		A REPORTER . . . fr.		707,086 80	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	EFFECTIF. HOMMES	EFFECTIF. CHEVAUX.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
					Report. . . . . fr.	707,086 80		
			79	200	**Aides de camp et officiers d'ordonnance.**			
		Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près les généraux commandants de division et de brigade, savoir :						
			»	6	3 capitaines d'infanterie en premier . . à. fr. 1,100 . fr.	3,300 »		
			»	6	3 — — en 2d de 1re classe. à. . 1,000 . . .	3,000 »		
			»	12	6 — — en 2d de 2e classe. à. . 850 . . .	5,100 »		
			»	12	6 lieutenants d'infanterie. . . . . à. . 850 . . .	5,100 »		
	c.		»	2	1 lieutenant d'artillerie . . . . . à. . 375 . . .	375 »		
			»	2	1 capitaine en premier du génie . . . à. . . 500 . . .	500 »		
			»	2	1 lieutenant du génie. . . . . à. . 375 . . .	375 »		
			»	42		17,750 »		
					A réduire $\frac{1}{2}$ °/. pour médicaments	88 75		
							17,661 25	
			79	242	Total. . . . . fr.		724,748 05	
	d.	**Indemnité de vivres de campagne.**						
		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo (dépense approximative)					1,709 45	
6 (suite).		**Indemnité de fourrages.**						
	e.	242 chevaux × 365 = 88,330 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 c. . . . . fr.				132,495 »		
		A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour un général-major commandant de division . . . . . fr.				547 50		
							133,042 50	878,600 »	878,960 »
		Frais de bureau.						
		2 lieutenants-généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs. . . . . fr.				4,000 »		
		1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie				800 »		
	f.	2 — des circonscriptions militaires. { 1 à 1,500 » / 1 à 1,200 » }				2,700 »		
		4 — des divisions d'infanterie, à. . . . . 600 . .				2,400 »		
		2 — — de cavalerie, à . . . . . 600 . .				1,200 »		
		16 généraux-majors, commandant une brigade, à . . . . . 500 . .				8,000 »		
							19,100 »	
					A reporter fr.		878,600 »	878,960 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	300 »	878,600 »	824,436 14	
«	300 »	878,600 »	824,436 14	

N°s DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
				Report. . . . . fr.	878,600 »	878,960 »
		EFFECTIF. Hommes / Chevaux.				
				État-major des provinces et des places.		
				État-major des provinces.		
	a.	5 / 10	Généraux-majors, à 10,160 francs . . . . . fr.	50,800 »		
		» / 9	Supplément de traitement aux aides de camp des commandants de province, à 500 francs	4,500 »		
		5 / 19		55,300 »		
			A déduire ½ °/₀ pour médicaments. . . .	276 50		
					55,023 50	
				État-major des places.		
		5	Commandants de 1re classe, à . . . . fr. 7,500 . . .	37,500 »		
		4	— de 2e — à . . . . . 6,000 . . .	24,000 »		
		9	— de 3e — à . . . . . 5,000 . . .	45,000 »		
	b.	2 / a) 6	Majors, à . . . . . 4,500 . . .	9,000 »		
		9	Adjudants de 1re classe, à . . . . . 3,500 . . .	31,500 »		
		8	— de 2e — à . . . . . 2,400 . . .	19,200 »		
		4	— de 3e — à . . . . . 2,100 . . .	8,400 »		
			Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier	2,800 »		
7		41 / 6		177,400 »		
			A déduire ½ °/₀ pour médicaments. . . .	887 »		
		46 / 25			176,513 »	
				Indemnité de vivres de campagne.	270,400 »	270,440 »
	c.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)			816 »	
				Indemnité de fourrages.		
	d.	25 chevaux × 365 = 9,125 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50c			13,687 50	
				Frais de bureau.		
		9	commandants de province à	1,000 . . . 9,000 »		
		1	— de place, à	1,200 . . . 1,200 »		
		2	— à	1,000 . . . 2,000 »		
		1	— à	800 . . . 800 »		
	e.	8	— à	500 . . . 4,000 »		
		13	— à	400 . . . 5,200 »		
		4	— à	240 . . . 960 »		
		6	— à	150 . . . 900 »		
		3	— à	100 . . . 300 »		
					24,360 »	
				A reporter. . . . . fr.	1,149,000 »	1,149,400 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1886.	DÉPENSES de l'exercice 1885.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	360 »	878,600 »	824,456 14	
				a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service.
»	40 »	270,400 »	268,461 60	
»	400 »	1,149,000 »	1,092,897 74	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N°s DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	EFFECTIF. HOMMES.	EFFECTIF. CHEVAUX.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		Report. . . . . fr.					1,149,000 »	1,149,400 »
		Intendance militaire.						
		Traitements.						
		Intendant en chef, à . . . . . , fr. 12,700 . . .	1	2	12,700 »			
		Intendants de 1re classe, à . . . . . 9,500 . . .	3	2	28,500 »			
		— de 2me id., à . . . . . 7,100 . . .	6		42,600 »			
	a.	Sous-intendants de première classe, à. . . 6,300 . . .	12	12	75,600 »			
		— de deuxième classe, à . . 4,600 . . .	13	»	59,800 »			
		Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier			400 »			
			35	16	219,600 »			
		A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. . . .			1,098 »			
						218,502 »		
8		**Indemnité de vivres de campagne.**						
	b.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.)				438 »	257,700 »	257,730 »
		Indemnité de fourrages.						
	c.	16 chevaux × 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50				8,760 »		
	d.	Frais de bureau. . . . . b)				30,000 »		
		Total du chapitre II. . . . fr.					1,406,700 »	1,407,130 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	OBSERVATIONS.
»	400 »	1,149,000 »	1,002,897 74	
»	30 »	257,700 »	241,297 76	
»	430 »	1,406,700 »	1,334,195 50	

COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.	
Capitaines en premiers quartiers-maitres	38
Capitaines en second payeurs.	49
Lieutenant et sous-lieutenants payeurs.	56
Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillement	37
(*)	180

(*) *Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.*

b) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N° DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	EFFECTIF. Hommes.	EFFECTIF. Chevaux.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		CHAPITRE III.						
		SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX *a*).						
		Traitement des officiers de santé.						
		Inspecteur général, à . . . . . fr. 12,700	1	2	12,700	»		
		Médecins principaux de 1re classe, à 9,500	4	»	38,000	»		
		— principaux de 2e classe, à. 7,100	8	»	56,800	»		
		— de bataillon de 1re classe, à 4,200	1	»	4,200	»		
		— adjoints, à 2,625	20	»	52,500	»		
		Pharmacien en chef, à. 6,500	1	»	6,500	»		
		Pharmaciens principaux, à 5,100	2	»	10,200	»		
	a.	Pharmaciens de 1re classe, à : 5 pharmac de garnison de 1re cl. 4,600	15	»	23,000	»		
		5 — — de 2e cl. 4,200			21,000	»		
		5 — de 1re classe 3,550			17,750	»		
		— de 2e classe, à. 3,250	7	»	22,750	»		
		— de 3e classe, à. 2,625	12	»	31,500	»		
		Vétérinaire en chef, à 6,500	1	1	6,500	»		
		Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier.	»	»	500	»		
					303,900	»		
		A déduire ½ % pour médicaments. . .	72	3	1,519	»		
						302,381 »		
		Indemnité de vivres de campagne.						
9	*b.*	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)				1,876 50	308,400 »	308,400 »
		Indemnité de fourrages.						
	c.	3 chevaux × 365 = 1,095 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 c.				1,642 50		
		Frais de bureau.						
	d.	Inspecteur général du service de santé.				2,500 »		
		Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.						
10	»	443,000 journées (*b*) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à 1 fr. 70 c. . . . . fr. 753,100 »					754,100 »	754,100 »
		625 journées de miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condamnation. . . . . 1,000 »						
		Service pharmaceutique.						
11	»	Achat de médicaments, linge à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires malades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses					200,000 »	200,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.					1,262,500 »	1,262,500 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
»	»	308,400 »	306,773 62	
»	»	709,800 »	718,467 17	
»	»	200,000 »	199,999 28	
»	»	1,218,200 »	1,225,240 07	

COMPOSITION organique.

	SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.
Inspecteur général	1	»
Médecins principaux de 1re classe	4	»
— principaux de 2e classe	8	»
— de régiment { de 1re classe. 15 / de 2me — 20 }	»	35
— de bataillon de 1re classe	1	35
— — de 2me —	»	46
— adjoints	20	»
Pharmacien en chef	1	»
Pharmaciens principaux	2	»
— de 1re classe, de garnison de 1re ou de 2e classe	15	»
— de 2me —	7	»
— de 3me —	12	»
Vétérinaire en chef	1	»
Vétérinaires principaux	»	2
— de 1re classe, de régiment de 1re ou de 2e classe	»	15
— de 2me —	»	9
— de 3me —	»	8
	72	(*) 150
	222	

(*) Ces officiers de santé figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

b) Infanterie. . . . . 279,100 journées.
Cavalerie. . . . . 75,700 »
Artillerie. . . . . 72,300 »
Génie. . . . . 11,300 »
Bataillon d'administration. . . . . 4,600 »

TOTAL. . . . 443,000 journées.

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	EFFECTIF. HOMMES.	EFFECTIF. CHEVAUX.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		CHAPITRE IV.				
		SOLDE DES TROUPES.				
		Traitement et solde de l'infanterie.				
		Traitement, solde et accessoires.				
		Officiers de tous grades . . . . . fr. 5,827,030 94	1888	254		
		Sous-officiers et soldats 8,135,414 10	28711	»		
		Fr. 13,962,445 04	30599	254		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. fr. 40,000 »				
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . . 19,200 »				
12	a.	Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres . . . . . 30,000 »				
		Première mise de petit équipement à allouer à 9,204 miliciens et à 700 volontaires à incorporer, soit, à 36 francs . . . . . 356,544 »				
		Allocation supplémentaire pour l'habillement . . . . . 46,000 »				
		Frais de voyage des miliciens rappelés sous les armes . . . . . 42,700 »				
		Fr. 14,496,889 04				
		A DÉDUIRE :				
		Pour 279,100 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 64 centimes. . . . . fr. 178,624 »				
		Pour vacances et petites permissions 407,165 04				
		585,789 04				
		13,911,100 »				
		A REPORTER. . . fr. 13,911,100 »				

INFANTERIE.

Cette arme se compose : 1° d'un régiment de carabiniers formé de quatre bataillons actifs et de deux bataillons non actifs (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
2° d'un régiment de grenadiers,
3° de trois régiments de chasseurs à pied,
4° de quatorze régiments de ligne,
} formés chacun de trois bataillons actifs et d'un bataillon non-actif (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
5° de deux compagnies sédentaires;
6° d'un corps de discipline et de correction formé de six compagnies;
7° d'une école des pupilles de l'armée;
8° d'officiers à la suite des régiments.

OFFICIERS.

GRADES.	Effectif par unité			Composition d'un régiment			Soit pour :						TOTAUX.		TRAITEMENT annuel.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Les deux compagnies sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	Les officiers hors cadre.	Officiers.	Chevaux.			
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.																	
Colonels	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	38	8,500 »	161,500 »	
Lieutenants-colonels	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	38	6,500 »	123,500 »	
Majors	»	1	»	4	3	3	4	3	51	»	»	»	58	116	5,500 »	319,000 »	
Capitaines en premier adjudants-majors montés	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	19	4,500 »	85,500 »	
— en second — non montés	»	1	»	4	3	3	4	3	51	»	»	»	58	»	3,275 »	189,950 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	2,250 »	42,750 »	
capitaines en second payeurs	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,275 »	62,225 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	»		»	3	2	2	3	2	34	»	»	»	39	»	2,250 »	87,750 »	
Médecins de régiment de 1re classe	»		»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	6	»	6,500 »	37,800 »	
— — de 2me classe	»	1	»										13	»	5,100 »	66,300 »	
— de bataillon de 1re classe	»		»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	4,200 »	79,800 »	
— — de 2e classe	»		»	2	1	1	2	1	17	»	»	»	20	»	3,250 »	65,000 »	1,321,075 »
232 compagnies de bataillons actifs.																	
Capitaines en premier	»	»	1	16	12	12	16	12	204	»	»	»	232	»	4,000 »	928,000 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	3	48	36	36	48	36	612	»	»	»	696	»	2,250 »	1,566,000 »	2,494,000 »
20 bataillons non actifs, 80 compagnies.																	
Majors	»	1	»	2	1	1	2	1	17	»	»	»	20	20	5,500 »	110,000 »	
Capitaines en second adjudants-majors non montés	»	1	»	2	1	1	2	1	17	»	»	»	20	»	3,275 »	65,500 »	
Capitaines en second	»	»	1	8	4	4	8	4	68	»	»	»	80	»	3,275 »	262,000 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	3	24	12	12	24	12	204	»	»	»	240	»	2,250 »	540,000 »	977,500 »
19 dépôts de régiment.																	
Majors	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	19	5,500 »	104,500 »	
Capitaines en second officiers d'armement	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,275 »	62,225 »	
Capitaines en premier quartiers-maîtres	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	4,000 »	76,000 »	
Capitaines adminis^{rs} d'habillement de 1re, 2e ou 3e classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,450 »	65,550 »	
Médecins de bataillon de 2e classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,250 »	61,750 »	
Capitaines en second	»	»	1	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,275 »	62,225 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	3	3	3	3	3	3	51	»	»	»	57	»	2,250 »	128,250 »	560,500 »
Compagnies spéciales.																	
Colonel				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	2	8,500 »	8,500 »	
Majors				»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	2	5,500 »	11,000 »	
Capitaine en second adjudant-major non monté				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,275 »	3,275 »	
Capitaines en premier quartiers-maîtres				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	4,000 »	4,000 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	2,250 »	2,250 »	
Médecin de bataillon de 2e classe				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,250 »	3,250 »	
Capitaines en premier				»	»	»	»	»	»	2	6	»	8	»	4,000 »	32,000 »	
Lieutenants et sous-lieutenants				»	»	»	»	»	»	6	24	»	30	»	2,250 »	67,500 »	131,775 »
Officiers à la suite.																	
Capitaines en premier				»	»	»	»	»	»	»	»	36	36	»	4,000 »	144,000 »	
Capitaines en second				»	»	»	»	»	»	»	»	40	40	»	3,275 »	131,000 »	275,000 »
				129	91	91											
							129	91	1,547	8	57	76	1,888 (1)	254	TOTAL. . . fr.		5,759,850 »
							A ajouter les suppléments de traitement :										
Pour le corps de discipline et de correction							Le commandant du corps									1,000 »	16,400 »
							Les deux majors, à								fr. 800 »	1,600 »	
							Les sept capitaines, à								600 »	4,200 »	
							Les vingt-quatre lieutenants et sous-lieutenants, à								400 »	9,600 »	
Pour ancienneté de grade.							Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier										80,062 50
															TOTAL . . . . . fr.		5,856,312 50
															A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments		29,281 56
															RESTE. . . . . fr.		5,827,030 94

(1) Officiers d'infanterie. . . . 1,712
Comptables. . . . . 98 } 1,888
Médecins 78

[Pages 330-331]

GRADES.	Effectif par unité. D'état-major de régiment.	Effectif par unité. De bataillon.	Effectif par unité. De compagnie.	Composition d'un régiment. De carabiniers.	Composition d'un régiment. De grenadiers.	Composition d'un régiment. De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Soit pour : Le régiment des carabiniers.	Soit pour : Le régiment des grenadiers.	Soit pour : Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Soit pour : LE TOTAL	NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.														
Adjudants sous-officiers	»	1	»	4	3	3	4	3	51	58	21,170	3 25	68,802 50	
Sergents-majors secrétaires { Grenadiers	1	»	»	»	1	»	»	1	»	1	365	2 37	865 05	
Sergents-majors secrétaires { Les autres.				1	»	1	1	»	17	18	6,570	2 34	15,373 80	
Sergents-clairons	1	»	»	1	1	1	1	1	17	19	6,935	2 15	14,910 25	
Caporaux-clairons	»	1	»	4	3	3	4	3	51	58	21,170	1 05	22,228 50	
Sergents-armuriers	»	1	»	4	3	3	4	3	51	58	21,170	1 83	38,741 10	
Musiciens d'état-major	14	»	»	14	14	14	14	14	238	266	97,090	»	161,500 »	
202 compagnies des 58 bataillons actifs :	16	3	»											322,421 20
16 compagnies du régiment des carabiniers.														
Sergents-majors	»	4	1	16	»	»	16	»	»	16	5,840	2 34	13,665 60	
Premiers sergents	»	4	1	16	»	»	16	»	»	16	5,840	1 98	11,563 20	
Sergents-fourriers	»	4	1	16	»	»	16	»	»	16	5,840	1 83	10,687 20	
Sergents	»	20	5	80	»	»	80	»	»	80	29,200	1 83	53,436 »	
Caporaux	»	40	10	160	»	»	160	»	»	160	58,400	» 85	49,640 »	
Clairons	»	12	3	48	»	»	48	»	»	48	17,520	» 70	12,264 »	
Soldats de 1re classe	»	420	105	1,680	»	»	1,680	»	»	560	204,400	» 64	130,816 »	
— de 2e —										1,120	408,800	» 61	249,368 »	
12 compagnies du régiment des grenadiers.	»	504	126											531,440 »
Sergents-majors	»	4	1	»	12	»	»	12	»	12	4,380	2 37	10,380 60	
Premiers sergents	»	4	1	»	12	»	»	12	»	12	4,380	2 01	8,803 80	
Sergents-fourriers	»	4	1	»	12	»	»	12	»	12	4,380	1 86	8,146 80	
Sergents	»	20	5	»	60	»	»	60	»	60	21,900	1 86	40,734 »	
Caporaux	»	40	10	»	120	»	»	120	»	120	43,800	» 87	38,106 »	
Clairons	»	12	3	»	36	»	»	36	»	36	13,140	» 72	9,460 80	
Grenadiers	»	420	105	»	1,260	»	»	1,260	»	840	306,600	» 66	202,356 »	
Soldats avec solde de fusilier										420	153,300	» 60	91,980 »	
204 compagnies des régiments de chasseurs et de ligne.	»	504	126											409,968 »
Sergents-majors	»	4	1	»	»	12	»	»	204	204	74,460	2 34	174,236 40	
Premiers sergents	»	4	1	»	»	12	»	»	204	204	74,460	1 98	147,450 80	
Sergents-fourriers	»	4	1	»	»	12	»	»	204	204	74,460	1 83	136,261 80	
Sergents	»	20	5	»	»	60	»	»	1,020	1,020	372,300	1 83	681,309 »	
Caporaux	»	40	10	»	»	120	»	»	2,040	2,040	744,600	» 84	625,464 »	
Clairons	»	12	3	»	»	36	»	»	612	612	223,380	» 69	154,152 20	
Soldats de 1re classe	»	328	82	»	»	984	»	»	16,728	5,576	2,035,240	» 63	1,282,201 20	
— de 2e —										11,152	4,070,480	» 60	2,442,288 »	
20 bataillons non actifs :	»	412	103											5,643,523 40
Petits états-majors.														
Adjudants sous-officiers	»	1	»	2	1	1	2	1	17	20	7,300	3 25	23,725 »	
Caporaux-clairons	»	1	»	2	1	1	2	1	17	20	7,300	1 05	7,665 »	
Sergents-armuriers	»	1	»	2	1	1	2	1	17	20	7,300	1 83	13,359 »	
60 compagnies des bataillons non actifs :	»	3	»											44,749 »
8 compagnies de carabiniers.														
Sergents-majors	»	4	1	8	»	»	8	»	»	8	2,920	2 34	6,832 80	
Premiers sergents	»	4	1	8	»	»	8	»	»	8	2,920	1 98	5,781 60	
Sergents-fourriers	»	4	1	8	»	»	8	»	»	8	2,920	1 83	5,343 60	
Sergents	»	12	3	24	»	»	24	»	»	24	8,760	1 83	16,030 80	
Caporaux	»	24	6	48	»	»	48	»	»	48	17,520	» 85	14,892 »	
Clairons	»	4	1	8	»	»	8	»	»	8	2,920	» 70	2,044 »	
compagnies de grenadiers.	»	52	13											50,924 80
Sergents-majors	»	4	1	»	4	»	»	4	»	4	1,460	2 37	3,460 20	
Premiers sergents	»	4	1	»	4	»	»	4	»	4	1,460	2 01	2,934 60	
Sergents-fourriers	»	4	1	»	4	»	»	4	»	4	1,460	1 86	2,715 60	
Sergents	»	12	3	»	12	»	»	12	»	12	4,380	1 86	8,146 80	
Caporaux	»	24	6	»	24	»	»	24	»	24	8,760	» 87	7,621 20	
Clairons	»	4	1	»	4	»	»	4	»	4	1,460	» 72	1,051 20	
68 compagnies de chasseurs et de ligne.	»	52	13											25,929 60
Sergents-majors	»	4	1	»	»	4	»	»	68	68	24,820	2 34	58,078 80	
Premiers sergents	»	4	1	»	»	4	»	»	68	68	24,820	1 98	40,143 60	
Sergents-fourriers	»	4	1	»	»	4	»	»	68	68	24,820	1 83	45,420 60	
Sergents	»	12	3	»	»	12	»	»	204	204	74,400	1 83	136,261 80	
Caporaux	»	24	6	»	»	24	»	»	408	408	148,920	» 84	125,092 80	
Clairons	»	4	1	»	»	4	»	»	68	68	24,820	» 69	17,125 80	
	»	52	13											451,123 40
A REPORTER. . . .				2,154	1,592	1,316	2,154	1,592	22,372	26.118	9,533,070			7,459,879 40

TROUPES (SUITE).

GRADES.	Composition d'un régiment : De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs ou de ligne.	Soit pour : Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs et d'infanterie de ligne.	Les deux comp. sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	L'école des pupilles de l'armée.	LE TOTAL.	NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
REPORT.	2,154	1,592	1,316	2,154	1,592	22,372	»	»	»	26,118	9,533,070	»	»	7,459,879 40
19 dépôts de régiment :														
Petits états-majors.														
Sergents gardes-magasins. Grenadiers	1	1	1	»	1	»	»	»	»	1	365	1 86	678 90	
Sergents gardes-magasins. Les autres				1	»	17	»	»	»	18	6,570	1 85	12,023 10	
Armuriers sergents-majors	1	1	1	1	1	17	»	»	»	10	3,650	2 34	8,541 »	
— sergents										9	3,285	1 83	6,011 55	
Maîtres tailleurs et cordonniers	2	2	2	2	2	34	»	»	»	38	13,870	» 84	11,650 80	
														38,905 35
18 compagnies de dépôt :														
1 compagnie de carabiniers.														
Sergents-majors	1	»	»	1	»	»	»	»	»	1	365	2 34	854 10	
Premiers sergents	1	»	»	1	»	»	»	»	»	1	365	1 98	722 70	
Sergents-fourriers	1	»	»	1	»	»	»	»	»	1	365	1 83	667 95	
Sergents.	3	»	»	3	»	»	»	»	»	3	1,095	1 85	2,003 85	
Caporaux	8	»	»	8	»	»	»	»	»	8	2,920	» 85	2,482 »	
Clairons	2	»	»	2	»	»	»	»	»	2	730	» 70	511 »	
														7,241 60
1 compagnie de grenadiers.														
Sergents-majors	»	1	»	»	1	»	»	»	»	1	365	2 37	865 05	
Premiers sergents.	»	1	»	»	1	»	»	»	»	1	365	2 01	733 65	
Sergents-fourriers.	»	1	»	»	1	»	»	»	»	1	365	1 86	678 90	
Sergents.	»	3	»	»	3	»	»	»	»	3	1,095	1 86	2,036 70	
Caporaux	»	8	»	»	8	»	»	»	»	8	2,920	» 87	2,540 40	
Clairons	»	2	»	»	2	»	»	»	»	2	730	» 72	525 60	
														7,380 50
17 compagnies de chasseurs et de ligne.														
Sergents-majors	»	»	1	»	»	17	»	»	»	17	6,205	2 34	14,519 70	
Premiers sergents.	»	»	1	»	»	17	»	»	»	17	6,205	1 98	12,285 90	
Sergents-fourriers	»	»	1	»	»	17	»	»	»	17	6,205	1 85	11,355 15	
Sergents.	»	»	3	»	»	51	»	»	»	51	18,615	1 83	34,065 45	
Caporaux	»	»	8	»	»	136	»	»	»	136	49,640	» 84	41,697 60	
Clairons	»	»	2	»	»	34	»	»	»	34	12,410	» 69	8,562 90	
														122,486 70
Compagnies spéciales.														
2 compagnies sédentaires.														
Sergents-majors	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	730	2 34	1,708 20	
Sergents-fourriers	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	730	1 83	1,335 90	
Premiers sergents	»	»	»	»	»	»	40	»	»	40	14,600	1 98	28,908 »	
Sergents.	»	»	»	»	»	»	26	»	»	26	9,490	1 83	17,366 70	
Caporaux.	»	»	»	»	»	»	32	»	»	32	11,680	» 84	9,811 20	
Clairons	»	»	»	»	»	»	4	»	»	4	1,460	» 69	1,007 40	
Soldats	»	»	»	»	»	»	126	»	»	126	45,990	» 60	27,594 »	
														87,731 40
Corps de discipline et de correction.														
Adjudant sous-officier.	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	365	3 25	1,186 25	
Sergent-clairon	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	365	2 15	784 75	
Caporaux-clairons.	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	730	1 05	766 50	
Sergent-armurier	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	365	1 83	667 95	
Maîtres tailleur et cordonnier	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	730	» 84	613 20	
Sergents-majors	»	»	»	»	»	»	»	6	»	6	2,190	2 37	5,190 30	
Premiers sergents.	»	»	»	»	»	»	»	12	»	12	4,380	2 01	8,803 80	
Sergents-fourriers.	»	»	»	»	»	»	»	6	»	6	2,190	1 86	4,073 40	
Sergents.	»	»	»	»	»	»	»	42	»	42	15,330	1 86	28,513 80	
Caporaux	»	»	»	»	»	»	»	96	»	96	35,040	» 87	30,484 80	
Clairons	»	»	»	»	»	»	»	12	»	12	4,380	» 72	3,153 60	
Correctionnaires employés aux travaux. . . .	»	»	»	»	»	»	»	400	»	400	146,000	» 50	73,000 »	
Correctionnaires non employés aux travaux . . .	»	»	»	»	»	»	»	800	»	800	292,000	» 45	125,560 »	
														282,798 35
École des pupilles de l'armée.														
Pupilles	»	»	»	»	»	»	»	»	600	600	219,000	» 51	111,690 »	
														111,690 »
	2,174	1,612	1,336											
TOTAUX				2,174	1,612	22,712	232	1,381	600	28,711	10,479,515	TOTAL. . . fr.		8,118,113 10
				Par régiment . .		1,336								
Supplément de solde : Corps de discipline et de correction. 68 sous-officiers . . . . 24,820 journées, à 40 c. . 9,928 »														
98 caporaux . . . . . 35,770 — à 20 c. . 7,154 »														17,301 »
12 clairons . . . . . 4,380 — à 05 c. . 219 »														
												TOTAL. . . . fr.		8,135,414 10

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		REPORT. . . . fr.	13,911,100 »		
		Indemnité de fourrages.			
	b.	254 chevaux × 365 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50	139,065 »		
		Moyens de transport.			
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche	171,000 »		
		Logement et nourriture.			
				14,616,340 »	14,639,100 »
12 (suite).	d.	Miliciens à incorporer . . . . . 22,500 journées.			
		Mouvements éventuels pendant l'année . . . . . 51,000 —			
		73,500 journées à fr. 1 25 c.	91,875 »		
		Frais d'administration et d'instruction.			
	e.	1 régiment de carabiniers, à	16,000 »		
		Les 18 autres régiments, à 14,500 francs	261,000 »		
		2 compagnies sédentaires, à 400 francs	800 »		
		1 école des pupilles de l'armée	13,000 »		
		1 école de tir et de perfectionnement	7,200 »		
		Le corps de discipline et de correction	5,500 »		
			303,500 »		
		A REPORTER. . . . . fr.		14,616,340 »	14,639,100 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION	DIMINUTION			
»	22,760 »	14,593,200 »	16,444,226 84	
»	22,760 »	14,593,200 »	16,444,226 84	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N° DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
				Report. . . . . fr.	14,616,340 »	14,639,100 »
		EFFECTIF. Hommes.	EFFECTIF. Chevaux.	*Traitement et solde de la cavalerie.*		
				Traitement, solde et accessoires.		
		368	656	Officiers de tous grades . . . . . fr.	1,483,147 »	
		5,680	4,840	Sous-officiers, brigadiers et soldats	2,080,160 50	
		6,048	5,496			
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. . fr.	16,000 »	
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	6,000 »	
13	*a.*			— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres.	6,000 »	
				Première mise de petit équipement à allouer à 1,200 miliciens et à 200 volontaires à incorporer, à 50 francs	70,000 »	
				Allocation supplémentaire pour l'habillement.	3,000 »	
					3,664,307 50	
				A DÉDUIRE :		
				Pour 75,700 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 87 centimes. . . . . fr. 65,859 »		
				Pour vacances et petites permissions 84,872 50		
				——— 150,731 50		
				——— 3,513,576 »		
				A reporter . . . fr. 3,513,576 »	14,616,340 »	14,639,100 »

CAVALERIE. — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, 2° de quatre régiments de lanciers, 3° de deux régiments de guides, } chacun de cinq escadrons actifs.

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité. Hommes.	Chevaux.	COMPOSITION DES RÉGIMENTS — 2 régiments de chasseurs. Hommes.	Chevaux.	4 régiments de lanciers. Hommes.	Chevaux.	2 régiments de guides. Hommes.	Chevaux.	TOTAUX. Hommes.	Chevaux à ration forte.	Traitement annuel.	MONTANT par GRADE.	par CATÉGORIE.
États-majors de régiment.													
Colonels	1	3	2	6	4	12	2	6	8	24	9,500 »	76,000 »	
Lieutenants-colonels	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	7,100 »	56,800 »	
Majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	32	6,300 »	100,800 »	
Capitaines adjudants-majors en 1er	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 »	40,800 »	
Lieutenants adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	3,250 »	26,000 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	3,100 »	24,800 »	
Capitaines en premier quartiers-maîtres	1	»	2	»	4	»	2	»	8	»	4,000 »	32,000 »	
Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	1	»	2	»	4	»	2	»	8	»	2,250 »	18,000 »	
Capitaines administrateurs d'habillement de 1re, 2e et 3e classe	1	»	2	»	4	»	2	»	8	»	3,450 »	27,600 »	
Médecins de régiment de 1re classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	6,300 »	25,200 »	
Médecins de régiment de 2me classe									4	4	5,100 »	20,400 »	
Id. de bataillon de 1re classe	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	4,200 »	33,600 »	
Vétérinaire principal	1	1	2	2	4	4	2	2	1	1	5,100 »	5,100 »	
Vétérinaires de 1re classe, vétérinaire de régiment de 1re ou de 2e classe									7	7	4,600 »	32,200 »	
Id. de 2e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	3,250 »	26,000 »	
Id. de 3e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	2,800 »	22,400 »	
	15	20											567,700 »
Escadrons actifs.													
Capitaines commandants	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	5,100 »	204,000 »	
Id. en second de 1re et 2e classe	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	4,200 »	168,000 »	
Lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	3,250 »	260,000 »	
Sous-lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,950 »	236,000 »	
	6	12											908,800 »
Officiers à la suite.													
Capitaines commandants			»	»	»	»	»	»	8	16	5,100 »	40,800 »	
TOTAUX			90	160	180	320	90	160	(1)368	656			
Soit par régiment			45	80	45	80	45	80					

(1) Officiers de l'arme 304
Comptables 24
Médecins . . . . . 16 } 40
Vétérinaires . . . . 24 } 368

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier . . . . . 10,100 »
Aux officiers de l'école d'équitation . . . . . 4,000 » — 14,100 »

TOTAL . . . 1,490,600 »
A déduire ½ % pour médicaments . . . 7,453 »
RESTE . . . fr. 1,483,147 »

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité. Hommes.	Chevaux.	COMPOSITION DES RÉGIMENTS — 2 régiments de chasseurs. Hommes.	Chevaux.	4 régiments de lanciers. Hommes.	Chevaux.	2 régiments de guides. Hommes.	Chevaux.	TOTAUX. Hommes.	Chevaux à ration légère.	Chevaux à ration mixte.	Chevaux à ration forte.	NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT par GRADE.	par CATÉGORIE.
Petits états-majors de régiment.																
Adjudants sous-officiers	2	2	4	4	8	8	»	»	12	4	8	»	4,380	3 25	14,235 »	
Maréchaux des logis chefs secrétaires	1	1	»	»	»	»	4	4	4	»	»	4	1,460	3 25	4,745 »	
Id. des logis gardes-magasins	1	»	2	2	4	4	»	»	6	2	4	»	2,190	2 86	6,263 40	
Trompettes-majors	1	1	»	»	»	»	2	2	2	»	»	2	730	2 88	2,102 40	
Id. brigadiers	1	1	2	2	4	4	»	»	6	»	»	»	2,190	2 21	4,839 90	
Maréchaux des logis armuriers	1	»	»	»	»	»	2	»	2	»	»	»	730	2 23	1,627 90	
Maîtres tailleurs, bottiers et selliers	3	»	2	2	4	4	»	»	6	2	4	»	2,190	2 46	5,545 60	
			»	»	»	»	2	2	2	»	»	2	730	2 46	1,795 80	
			2	2	4	4	»	»	6	2	4	»	2,190	1 76	3,854 40	
			»	»	»	»	2	2	2	»	»	2	730	1 78	1,299 40	
			2	»	4	»	»	»	6	»	»	»	2,190	2 21	4,839 90	
			»	»	»	»	2	»	2	»	»	»	730	2 23	1,627 90	
			6	»	12	»	»	»	18	»	»	»	6,570	» 84	5,518 80	
			»	»	»	»	6	»	6	»	»	»	2,190	» 84	1,839 60	
	10	5														59,933 »
Escadrons actifs.																
Maréchaux des logis chefs	1	1	10	10	20	20	»	»	30	10	20	»	10,950	2 86	31,317 »	
Premiers maréchaux des logis	1	1	»	»	»	»	10	10	10	»	»	10	3,650	2 88	10,512 »	
Maréchaux des logis fourriers	1	1	10	10	20	20	»	»	30	10	20	»	10,950	2 36	25,842 »	
Id. des logis	7	7	»	»	»	»	10	10	10	»	»	10	3,650	2 38	8,687 »	
Brigadiers	12	12	70	70	140	140	»	»	210	70	140	»	76,650	2 21	169,396 50	
Trompettes	3	3	»	»	»	»	70	70	70	»	»	70	25,550	2 23	56,976 50	
Maréchaux ferrants	2	2	120	120	240	240	»	»	360	120	240	»	131,400	1 05	137,970 »	
Cavaliers de 1re classe	24	24	»	»	»	»	120	120	120	»	»	120	43,800	1 08	47,304 »	
Id. de 2e —	69	69	30	30	60	60	»	»	90	30	60	»	32,850	1 56	51,246 »	
Id. non montés	20	»	»	»	»	»	30	30	30	»	»	30	10,950	1 58	17,301 »	
	140	120	20	20	40	40	»	»	60	20	40	»	21,900	» 86	18,854 »	
			»	»	»	»	20	20	20	»	»	20	7,300	» 89	6,497 »	
			240	240	480	480	»	»	720	240	480	»	262,800	» 86	226,008 »	
			»	»	»	»	240	240	240	»	»	240	87,600	» 89	77,964 »	
			690	690	1,380	1,380	»	»	2,070	690	1,380	»	755,550	» 83	627,106 50	
			»	»	»	»	690	690	690	»	»	690	251,850	» 86	216,591 »	
			200	»	400	»	»	»	600	»	»	»	219,000	» 83	181,770 »	
			»	»	»	»	200	»	200	»	»	»	73,000	» 86	62,780 »	
																2,006,441 50
TOTAUX			1,420	1,210	2,840	2,420	1,420	1,210	5,680	1,210	2,420	1,210	2,073,200		TOTAL	2,066,374 50
Soit par régiment			710	605	710	605	710	605		4,840						

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE SOLDE :

Pour 32 brigadiers pionniers ou 11,680 journées à 15 c. . . fr. 1,752 »
Pour 256 cavaliers pionniers ou 93,440 journées à 10 c. . . . 9,344 » — 11,096 »
Pour les sous-officiers, brigadiers et cavaliers à l'école d'équitation . . . . 2,690 » — 13,786 »

TOTAL . . . 2,080,160 50

Pages 534-535.)

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	22,760 »	14,503,200 »	16,444,226 84	
»	22,760 »	14,503,200 »	16,444,226 84	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		Report. . . . fr.	3,513,370 »	14,616,340 »	14,659,100 »
		Harnachement, etc.			
	b.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,840 chevaux de troupe, soit 1,766,600 journées, à 9 centimes . . . . . fr.	158,994 »		
		Moyens de transport.			
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche. . . . . fr.	6,000 »		
				5,800,500 »	5,806,600 »
13 (suite).		**Logement et nourriture.**			
	d.	Mouvements éventuels pendant l'année : 42,400 journées, à fr. 1 25 . . . . . fr.	55,000 »		
		Frais d'administration et d'instruction.			
	e.	Huit régiments à 5 escadrons actifs, à . . fr. 7,200 . . . . . fr.	57,600 »		
		Une école d'équitation	11,330 »		
			68,930 »		
		A reporter. . . . fr.		18,416,840 »	18,445,700 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	22,760 »	14,593,200 »	16,444,226 84	
»	6,100 »	3,800,500 »	3,887,145 52	
»	28,860 »	18,393,700 »	20,331,372 36	

N° DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		REPORT . . . . fr.	18,416,840 »	18,445,700 »
		Traitement et solde de l'artillerie.		
		Traitement, solde et accessoires.		
		ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
		Officiers.		
		5 hommes / 10 chevaux — Colonels, à . . . 9,500 . . fr. 47,500 »		
		5 / 5 — Lieutenants-colonels, à . . . 7,100 . . . 35,500 »		
		5 / 7 / 11 / 3 — Majors, à . . . 6,300 . . . 31,500 »		
		— Capitaines commandants, à . . . 4,600 . . . 52,200 »		
		— en second de 2e classe, à . . . 4,200 . . . 46,200 »		
		5 / » — Majors commandants du matériel, à . . 5,500 . . . 27,500 »		
		1 / » — Garde d'artillerie principal, à . . . . 4,600 . . . 4,600 »		
		8 / » — Gardes d'artillerie de 1re classe, à . . . 3,700 . . . 29,600 »		
		8 / » — de 2e — à . . . 2,750 . . . 22,000 »		
		8 / » — de 3e — à . . . 2,100 . . . 16,800 »		
		63 / 38	295,400 »	
		A DÉDUIRE ½ % pour médicaments . . .	1,467 »	
		RESTE . . . . fr.	291,933 »	
		Sous-officiers et employés.		
		47 / » — Conducteurs de 1re classe, à . 1,500 . . fr. 70,500 »		
		47 / » — de 2e — à . 1,300 . . . 61,100 »		
		5 / » — Maîtres artificiers, à . . . 1,500 . . . 7,500 »		
		62 / » — Brigadiers portiers d'arsenal . 725 . . . 44,950 »		
		1 / » — Contrôleur principal, à . . 5,500 . . . 5,500 »		
		5 / » — de 1re classe, à . 2,800 . . . 8,400 »		
		3 / » — de 2e — à . 2,300 . . . 6,900 »		
14	a.	4 / » — Reviseurs, à . . . . . 2,000 . . . 8,000 »		
		172 / »	210,650 »	
		Régiments et compagnies spéciales.		
		509 / 480 — Officiers de tous grades 1,981,853 44		
		7,861 / 2,372 — Sous-officiers, brigadiers et soldats . . . . . 2,775,514 »		
		8,370 / 2,858		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . .	25,000 »	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers	1,500 »	
		— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres . . .	8,000 »	
		Première mise de petit équipement à allouer à 2,058 miliciens et à 200 volontaires à incorporer, soit { 644 hommes à cheval, à 50 fr. . 32,200 » / 1,614 — à pied, à 36 » . 58,104 » }	90,304 »	
		Allocation supplémentaire pour l'habillement	14,000 »	
			5,398,554 44	
		A DÉDUIRE :		
		Pour 72,300 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 77 centimes . . . . . 55,671 »		
		Pour vacances et petites permissions 121,458,64		
			177,129 64	
			5,221,424 80	
		A REPORTER . . . . fr.	5,221,424 80	18,416,840 » 18,445,700 »

ARTILLERIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier.

2° De 4 régiments de campagne formés, savoir : { les 1er et 3e régimts chacun de 8 batteries montées et de 2 batteries de réserve; / les 2e et 4e — — 2 — à cheval, 7 batteries montées et 1 batt. de réserve ;

3° De 3 — de siège formés chacun de 16 batteries de siège, 1 batterie de réserve et 1 batterie de dépôt;

4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artificiers;

5° D'un bataillon du train formé d'un état-major et de 7 compagnies : { 4 compagnies pour les colonnes de munitions et les équipages des pontonniers et du génie; / 2 — — équipages de l'administration; / 1 compagnie de dépôt.

OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE ou COMPAGNIE. Hommes.	Chevaux.	COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES. Les 1er et 3e régiments de campagne. Hommes.	Chevaux.	2e et 4e régiments de campagne. Hommes.	Chevaux.	5e, 6e et 7e régiments de siège. Hommes.	Chevaux.	Quatre compagnies spéciales. Hommes.	Chevaux.	Le train. Hommes.	Chevaux.	Totaux. HOMMES.	CHEVAUX à ration forte.	Traitement annuel.	Montant.	MONTANT par catégorie.	Observations.
États-majors des régiments.																		
Colonels	»	»	2	6	2	6	3	6	»	»	»	»	7	18	9,500 »	66,500 »		
Lieutenants-colonels	»	»	2	4	2	4	3	6	»	»	»	»	7	14	7,100 »	49,700 »		
Majors	»	»	8	16	6	12	15	15	»	»	»	»	29	43	6,300 »	182,700 »		
Capitaines commandants adjudants-majors.	»	»	2	4	2	4	3	3	»	»	»	»	7	11	5,100 »	35,700 »		
Lieutenants	»	»	2	4	2	4	3	3	»	»	»	»	7	11	3,250 »	22,750 »		
Capitaines commandants instructeurs	»	»	2	4	2	4	»	»	»	»	»	»	4	8	5,100 »	20,400 »		
Capitaines en premier quartiers-maîtres	»	»	2	»	2	»	3	»	»	»	»	»	7	»	4,000 »	28,000 »		
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	»	»	2	»	2	»	3	»	»	»	»	»	7	»	2,250 »	15,750 »		
Capitaines administ. d'habillemt de 1re, 2e et 3e cl.	»	»	2	»	2	»	3	»	»	»	»	»	7	»	3,450 »	24,150 »		
Médecins de régt { de 1re classe	»	»	2	2	2	2	3	»	»	»	»	»	4	4	6,300 »	25,200 »		
Médecins de régt { de 2me —	»	»											3		5,100 »	15,300 »		
— de batn { de 1re —	»	»	2	2	2	2	3	»	»	»	»	»	7	4	4,200 »	29,400 »		
— de batn { de 2e —	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	»	3,250 »	9,750 »		
Vétérinaire principal	»	»	2	2	2	2	»	»	»	»	»	»	1	4	5,100 »	5,100 »		
— de 1re cl., de régim. de 1re ou de cl.	»	»											3		4,600 »	13,800 »		
— de 2e —	»	»	2	2	2	2	»	»	»	»	»	»	4	4	3,250 »	13,000 »		
																	557,200 »	
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																		
4 batteries à cheval.																		
Capitaines commandants	1	2	»	»	4	8	»	»	»	»	»	»	4	8	5,100 »	20,400 »		
— en 2d de 1re et de 2e classe	1	1	»	»	4	4	»	»	»	»	»	»	4	4	4,200 »	16,800 »		
Lieutenants	3	6	»	»	12	24	»	»	»	»	»	»	12	24	3,100 »	37,200 »		
Sous-lieutenants																	74,400 »	
	5	9																
30 batteries montées.																		
Capitaines commandants	1	2	16	32	14	28	»	»	»	»	»	»	30	60	5,100 »	153,000 »		
— en 2d de 1re et 2e classe	1	1	16	16	14	14	»	»	»	»	»	»	30	30	4,200 »	126,000 »		
Lieutenants	3	6	48	96	42	84	»	»	»	»	»	»	90	180	3,100 »	279,000 »		
Sous-lieutenants																	558,000 »	
	5	9																
6 batteries de réserve.																		
Capitaines commandants	1	1	4	4	2	2	»	»	»	»	»	»	6	6	5,100 »	30,600 »		
Lieutenants	1	1	4	4	2	2	»	»	»	»	»	»	6	6	3,250 »	19,500 »		
Sous-lieutenants	1	1	4	4	2	2	»	»	»	»	»	»	6	6	2,950 »	17,700 »		
	3	3															67,800 »	
RÉGIMENTS DE SIÈGE.																		
48 batteries de siège.																		
Capitaines commandants	1	»	»	»	»	»	48	»	»	»	»	»	48	»	4,600 »	220,800 »		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	48	»	»	»	»	»	48	»	2,875 »	138,000 »		
Sous-lieutenants	1	»	»	»	»	»	48	»	»	»	»	»	48	»	2,475 »	118,800 »		
	3	»															477,600 »	
3 batteries de réserve.																		
Capitaines commandants	1	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	»	4,600 »	13,800 »		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	»	2,875 »	8,625 »		
Sous-lieutenants	1	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	»	2,475 »	7,425 »		
	3	»															29,850 »	
3 batteries de dépôt.																		
Capitaines commandants	1	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	»	4,600 »	13,800 »		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	»	2,875 »	8,625 »		
Sous-lieutenants	1	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	»	2,475 »	7,425 »		
	3	»															29,850 »	
Officiers à la suite.																		
Capitaines commandants	»	»	»	»	»	»	6	»	»	»	»	»	6	»	4,600 »	»	27,600 »	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																		
1 compagnie de pontonniers.																		
Capitaine commandant	1	1	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	1	1	5,100 »	5,100 »		
— en second	1	1	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	1	1	4,200 »	4,200 »		
Lieutenants	2	2	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	2	2	3,250 »	6,500 »		
Sous-lieutenants	2	2	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	2	2	2,950 »	5,900 »		
	6	6															21,700 »	
3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.																		
Capitaine commandant	1	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	3	»	4,600 »	13,800 »		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	3	»	2,875 »	8,625 »		
Sous-lieutenants	2	»	»	»	»	»	»	»	6	»	»	»	6	»	2,475 »	14,850 »		
	4	»															37,275 »	
BATAILLON DU TRAIN.																		
Major	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	1	2	6,300 »	6,300 »		
Capitaine en second adjudant-major	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	1	2	4,200 »	4,200 »		
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	4,000 »	4,000 »		
— administ. d'habillemt de 1re, 2e ou 3e cl.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,450 »	3,450 »		
Médecin de bataillon de 2e classe	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	3,250 »	3,250 »		
Vétérinaire de 2e classe	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	3,250 »	3,250 »		
Capitaines commandants	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	4	7	4	7	5,100 »	20,400 »		
— en second			»	»	»	»	»	»	»	»	3	6	3	6	4,200 »	12,600 »		
Lieutenants	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	7	7	7	7	3,250 »	22,750 »		
Sous-lieutenants	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	7	7	7	7	2,950 »	20,650 »		
Officiers à la suite.																		
Capitaines en second	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	1	2	4,200 »	4,200 »	105,050 »	
TOTAUX	9	9	124	202	126	210	213	33	18	6	28	35	a) 509	486				
Soit par régiment			62	101	63	105	71	11								TOTAL	1,986,325 »	

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT :

Pour ancienneté de grade { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier } 5,487 50

TOTAL . . . . . fr. 1,991,812 50

A DÉDUIRE ½ °/₀ pour médicaments 9,959 06

RESTE . . . . . fr. 1,981,853 44

a) Officiers d'artillerie 435
— du train 24
Comptables . . . . . 23 } 509
Médecins . . . . . 18 } 27
Vétérinaires . . . . . 9 }

[Pages 338-339.]

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	COMPOSITION DES RÉGIMENTS. Les 1er ET 3e RÉGIMENTS de campagne. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Les 2e ET 4e RÉGIMENTS de campagne. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Les 5e, 6e et 7e RÉGIMENTS de siège.	TOTAUX. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.
Petits états-majors des régiments.																		
Adjudants sous-officiers	»	»	»	4	4	»	4	4	»	6	14	8	»	5,110	3 25	16,607 50		
Maréchaux des logis chefs artificiers	»	»	»	2	»	»	2	»	»	3	2	»	»	730	2 86	2,087 80		
											5	»	»	1,825	2 75	4,982 25		
— — secrétaires	»	»	»	2	»	»	2	»	»	3	4	»	»	1,460	2 86	4,175 60		
											3	»	»	1,095	2 50	2,737 50		
Maréchaux des logis gardes-magasins	»	»	»	2	»	»	2	»	»	3	7	»	»	2,555	1 98	5,058 90		
Trompettes-majors	»	»	»	2	2	»	2	2	»	3	7	4	»	2,555	2 58	6,080 90		
— brigadiers	»	»	»	2	2	»	2	2	»	3	7	4	»	2,555	1 76	4,496 80		
Maréchaux des logis armuriers	»	»	»	2	»	»	2	»	»	3	7	»	»	2,555	1 98	5,058 90		
Maîtres selliers, tailleurs et bottiers	»	»	»	6	»	»	6	»	»	6	18	»	»	6,570	» 84	5,518 80		
Ouvriers selliers (soldats)	»	»	»	4	»	»	4	»	»	»	4	»	»	1,460	» 95	1,557 80		
											4	»	»	1,460	» 87	1,270 20		
																	59,432 95	
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																		
4 batteries à cheval.																		
Adjudants de batterie	1	1	»	»	»	»	4	4	»	»	4	4	»	1,460	2 96	4,321 60		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	»	»	»	4	4	»	»	4	4	»	1,460	2 86	4,175 60		
— — fourriers	1	1	»	»	»	»	4	4	»	»	4	4	»	1,460	2 21	3,226 60		
Maréchaux des logis	6	6	»	»	»	»	24	24	»	»	24	24	»	8,760	2 21	19,359 60		
Brigadiers	6	6	»	»	»	»	24	24	»	»	24	24	»	8,760	1 05	9,198 »		
— artificiers	3	3	»	»	»	»	12	12	»	»	12	12	»	4,380	» 95	4,073 40		
Trompettes	2	2	»	»	»	»	8	8	»	»	8	8	»	2,920	1 56	4,555 20		
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	»	»	»	»	»	16	»	»	»	16	»	»	5,840	» 93	5,431 20		
Maréchaux ferrants	2	»	»	»	»	»	8	»	»	»	8	»	»	2,920	» 85	2,425 60		
Canonniers de 1re classe	14	42	40	»	»	»	56	168	160	»	56	168	160	20,440	» 88	17,987 20		
Canonniers de 2e classe	70						280				280			102,200	» 85	84,826 »		
																	159,578 »	
	110	62	40															
30 batteries montées.																		
Adjudants de batterie	1	1	»	16	16	»	14	14	»	»	30	30	»	10,950	2 96	32,412 »		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	16	16	»	14	14	»	»	30	30	»	10,950	2 86	31,517 »		
— — fourriers	1	1	»	16	16	»	14	14	»	»	30	30	»	10,950	2 21	24,199 50		
Maréchaux des logis	6	6	»	96	96	»	84	84	»	»	180	180	»	65,700	2 21	145,197 »		
Brigadiers à cheval	2	2	»	32	32	»	28	28	»	»	60	60	»	21,900	1 05	22,995 »		
Brigadiers à pied	4	»	»	64	»	»	56	»	»	»	120	»	»	43,800	» 98	42,924 »		
Brigadiers artificiers	3	»	»	48	»	»	42	»	»	»	90	»	»	32,850	» 87	28,579 50		
Trompettes	2	2	»	32	32	»	28	28	»	»	60	60	»	21,900	1 56	34,164 »		
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	»	»	64	»	»	56	»	»	»	120	»	»	43,800	» 87	38,106 »		
Maréchaux ferrants	1	»	»	16	»	»	14	»	»	»	30	»	»	10,950	» 83	9,088 50		
Canonniers de 1re classe	6	»	»	96	»	»	84	»	»	»	180	»	»	65,700	» 78	51,246 »		
Canonniers de 2e classe	28	»	»	448	»	»	392	»	»	»	840	»	»	306,600	» 66	202,356 »		
Conducteurs de 1re classe	6	»	40	96	»	640	84	»	560	»	180	»	1,200	65,700	» 88	57,816 »		
Conducteurs de 2e classe	24	»		384	»		336	»		»	720	»		262,800	» 83	218,124 »		
																	958,524 50	
	89	13	40															
6 batteries de réserve.																		
Adjudants de batterie	1	1	»	4	4	»	2	2	»	»	6	6	»	2,190	2 96	6,482 40		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	4	4	»	2	2	»	»	6	6	»	2,190	2 86	6,263 40		
— — fourriers	1	1	»	4	4	»	2	2	»	»	6	6	»	2,190	2 21	4,839 90		
Maréchaux des logis	6	6	»	24	24	»	12	12	»	»	36	36	»	13,140	2 21	29,039 40		
Brigadiers à cheval	2	2	»	8	8	»	4	4	»	»	12	12	»	4,380	1 05	4,599 »		
Brigadiers à pied	4	»	»	16	»	»	8	»	»	»	24	»	»	8,760	» 98	8,584 80		
Brigadiers artificiers	3	»	»	12	»	»	6	»	»	»	18	»	»	6,570	» 87	5,715 90		
Trompettes	2	2	»	8	8	»	4	4	»	»	12	12	»	4,380	1 56	6,832 80		
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	»	»	16	»	»	8	»	»	»	24	»	»	8,760	» 87	7,621 20		
Maréchaux ferrants	1	»	»	4	»	»	2	»	»	»	6	»	»	2,190	» 83	1,817 70		
																	81,796 50	
RÉGIMENTS DE SIÈGE.	25	13	»															
48 batteries de siège.																		
Adjudants de batterie	1	»	»	»	»	»	»	»	»	48	48	»	»	17,520	2 60	45,552 »		
Maréchaux des logis chefs	1	»	»	»	»	»	»	»	»	48	48	»	»	17,520	2 50	43,800 »		
— — fourriers	1	»	»	»	»	»	»	»	»	48	48	»	»	17,520	1 98	34,689 60		
Maréchaux des logis	5	»	»	»	»	»	»	»	»	240	240	»	»	87,600	1 98	173,448 »		
Brigadiers	6	»	»	»	»	»	»	»	»	288	288	»	»	105,120	» 98	103,017 60		
— artificiers	2	»	»	»	»	»	»	»	»	96	96	»	»	35,040	» 87	30,484 80		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	96	96	»	»	35,040	1 44	50,457 60		
Charrons, forgerons et charpentiers	3	»	»	»	»	»	»	»	»	144	144	»	»	52,560	» 87	45,727 20		
Canonniers de 1re classe	8	»	»	»	»	»	»	»	»	384	384	»	»	140,160	» 78	109,324 80		
Canonniers de 2e classe	44	»	»	»	»	»	»	»	»	2,112	2,112	»	»	770,880	» 66	508,780 80		
																	1,145,282 40	
	75	»	»															
3 batteries de réserve.																		
Maréchaux des logis chefs	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	3	»	»	1,095	2 50	2,737 50		
— — fourriers	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	3	»	»	1,095	1 98	2,168 10		
Maréchaux des logis	6	»	»	»	»	»	»	»	»	18	18	»	»	6,570	1 98	13,008 60		
Brigadiers	6	»	»	»	»	»	»	»	»	18	18	»	»	6,570	» 98	6,438 60		
Charrons, forgerons et charpentiers	3	»	»	»	»	»	»	»	»	9	9	»	»	3,285	» 87	2,857 95		
Élèves-trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	6	6	»	»	2,190	» 66	1,445 40		
																	28,656 15	
	19	»	»															
3 batteries de dépôt.																		
Maréchaux des logis chefs	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	3	»	»	1,095	2 50	2,737 50		
— — fourriers	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	3	»	»	1,095	1 98	2,168 10		
Maréchaux des logis	4	»	»	»	»	»	»	»	»	12	12	»	»	4,380	1 98	8,672 40		
Brigadiers	4	»	»	»	»	»	»	»	»	12	12	»	»	4,380	» 98	4,292 40		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	6	6	»	»	2,190	1 44	5,153 60		
																	21,024 »	
	12	»	»															
TOTAUX A REPORTER				1,550	268	640	1,702	464	720	3,627	6,959	732	1,360	2,532,735			2,434,294 50	

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE OU COMPAGNIE. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES. Les 1er ET 3e RÉGIMENTS de campagne. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Les 2e ET 4e RÉGIMENTS de campagne. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Les 5e, 6e et 7e RÉGIMENTS de siége.	COMPAGNIES SPÉCIALES. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	TOTAUX. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	NOMBRE de Journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.
REPORT. . . .	»	»	»	1,550	268	640	1,762	464	720	3,627	»	»	»	6,959	732	1,360	2,552,755	»	»	2,434,294 50	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																					
1 compagnie de pontonniers.																					
Maréchal des logis chef	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	2 74	1,000 10		
— — — constructeur . . .	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	2 74	1,000 10		
— — fourrier.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	2 19	799 35		
Maréchaux des logis	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	»	»	10	»	»	3,650	2 19	7,995 50		
Brigadiers	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	»	»	10	»	»	3,650	1 15	4,197 50		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	730	1 44	1,051 20		
Maîtres-ouvriers	20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	»	»	20	»	»	7,300	1 05	7,665 »		
Pontonniers de 1re classe	20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	»	»	20	»	»	7,300	» 88	6,424 »		
— de 2e —	72	»	»	»	»	»	»	»	»	»	72	»	»	72	»	»	26,280	» 78	20,498 40		
	157	»	»																	30,629 15	
1 compagnie d'ouvriers.																					
Adjudant de batterie	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	3 21	1,171 65		
Maréchal des logis chef	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	3 11	1,135 15		
— — fourrier.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	730	2 44	1,781 20		
Maréchaux des logis	14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	14	»	»	14	»	»	5,110	2 44	12,468 40		
Brigadiers	12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12	»	»	12	»	»	4,380	1 08	4,730 40		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	730	1 44	1,051 20		
Ouvriers de 1re classe	50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	50	»	»	50	»	»	18,250	» 98	17,885 »		
Ouvriers de 2e —	93	»	»	»	»	»	»	»	»	»	93	»	»	93	»	»	33,945	» 78	26,477 10		
	175	»	»																	66,70 110	
1 compagnie d'armuriers.																					
Maréchal des logis chef	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	2 50	912 50		
— — fourrier.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	1 98	722 70		
Maréchaux des logis	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8	»	»	8	»	»	2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	»	»	10	»	»	3,650	» 98	3,577 »		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	730	1 44	1,051 20		
Canonniers armuriers de 1re classe . . .	12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12	»	»	12	»	»	4,380	» 78	3,416 40		
Canonniers armuriers de 2e — . . .	96	»	»	»	»	»	»	»	»	»	96	»	»	96	»	»	35,040	» 66	23,126 40		
	150	»	»																	38,587 80	
1 compagnie d'artificiers.																					
Maréchal des logis chef	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	2 50	912 50		
— — fourrier.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	1 98	722 70		
Maréchaux des logis	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8	»	»	8	»	»	2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	»	»	10	»	»	3,650	» 98	3,577 »		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	730	1 44	1,051 20		
Canonniers artificiers de 1re classe . . .	20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	»	»	20	»	»	7,300	» 78	5,694 »		
Canonniers artificiers de 2e —	60	»	»	»	»	»	»	»	»	»	60	»	»	60	»	»	21,900	» 66	14,454 »		
	102	»	»																	32,193 »	
BATAILLON DU TRAIN.																					
Petit état-major.																					
Adjudant sous-officier.	1		»	»	»	»	»	»	»	»	1		»	1		»	365	3 25	1,186 25		
Brigadier-trompette	1		»	»	»	»	»	»	»	»	1		»	1		»	365	1 76	642 40		
Maréchal des logis chef secrétaire . . .	1		»	»	»	»	»	»	»	»	1		»	1		»	365	2 84	1,036 60		
— — garde-magasin . . .	1		»	»	»	»	»	»	»	»	1		»	1		»	365	1 98	722 70		
— — armurier	1		»	»	»	»	»	»	»	»	1		»	1		»	365	1 98	722 70		
Maîtres sellier, tailleur et bottier . . .	3		»	»	»	»	»	»	»	»	3		»	3		»	1,095	» 84	919 80		
Compagnies.																					
Maréchaux des logis chefs	7		»	»	»	»	»	»	»	»	7		»	7		»	2,555	2 84	7,256 20		
Premiers maréchaux des logis	7	62	»	»	»	»	»	»	»	»	7	62	»	7	62	»	2,555	2 34	5,978 70		
Maréchaux des logis fourriers	7		»	»	»	»	»	»	»	»	7		»	7		»	2,555	2 19	5,595 45		
Maréchaux des logis	31		»	»	»	»	»	»	»	»	31		»	31		»	11,315	2 19	24,779 85		
Brigadiers	38		»	»	»	»	»	»	»	»	38		»	38		»	13,870	1 05	14,563 50		
Trompettes	14		»	»	»	»	»	»	»	»	14		»	14		»	5,110	1 54	7,869 40		
Maréchaux ferrants	8		»	»	»	»	»	»	»	»	8		»	8		»	2,920	» 83	2,425 60		
Selliers, forgerons et charpentiers. . . .	12		»	»	»	»	»	»	»	»	12		»	12		»	4,380	» 87	3,810 60		
Conducteurs de 1re classe	48		218	»	»	»	»	»	»	»	48		218	48		218	17,520	» 88	15,417 60		
Conducteurs de 2e —	198			»	»	»	»	»	»	»	198			198			72,270	» 83	59,984 10		
	378	62	218																	152,909 45	
TOTAUX. . . .				1,550	268	640	1,762	464	720	3,627	922	62	218	7,861	794	1,578	2,869,265	TOTAL. . . . fr.		2,775,51 »	
Soit par régiment. . . .				775	134	320	881	232	360	1,209					2,372						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	28,800 »	18,595,700 »	20,331,372 30	
»	28,800 »	18,595,700 »	20,331,372 30	

N°s DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		REPORT . . . . fr.	5,221,424 80	18,416,840 »	18,445,700 »
		Indemnité de fourrages.			
	b	Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 38 chevaux × 365 = 13,870 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 . . . . . fr.	20,805 »		
		Harnachement.			
	c.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,372 chevaux de troupe, soit pour 865,780 journées à 9 centimes . . . . . fr.	77,920 20		
		Moyens de transport.			
				5,450,300 »	5,458,120 »
14 (suite).	*d.*	Moyens de transport aux troupes en marche	15,000 »		
		Logement et nourriture.			
	e.	Mouvements éventuels pendant l'année . . . . 29,800 journées, à fr. 1 25 . . . fr.	37,250 »		
		Frais de bureau, d'administration et instruction			
		Inspecteur général . . . . . fr.	4,000 »		
		Deux directeurs dans les divisions territoriales	2,400 »		
		Inspecteur des armes de guerre	500 »		
	f.	Directeur de la fonderie de canons	500 »		
		Sept régiments, à 9,000 francs	63,000 »		
		Bataillon du train et compagnies spéciales	6,800 »		
		Une école de tir	700 »		
			77,900 »		
		A REPORTER . . . . fr.		23,867,140 »	23,903,820 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION			
»	28,860 »	18,393,700 »	20,331,372 36	
»	7,820 »	5,357,700 »	5,357,293 97	
»	30,680 »	23,751,400 »	25,688,666 33	

N° DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		REPORT. . . . . fr.	23,867,140 »	23,903,820 »
		Traitement et solde du génie.		
		Traitement, solde et accessoires.		
		ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
		Officiers.		
		Colonels, à . . . . . 9,500 . . fr. 28,500 »		
		Lieutenants-colonels, à . . . . . 7,100 . . . 42,600 »		
		Majors, à . . . . . 6,300 . . . 37,800 »		
		Capitaines en 1er, à . . . . . 4,600 . . . 78,200 »		
		— en second de 1re et 2e classe, à . 3,700 . . . 40,700 »		
		Lieutenants, à . . . . . 2,875 . . . 31,625 »		
		259,425 »		
		A DÉDUIRE : ½ % pour médicaments 1,297 12		
		RESTE. 258,127 88		
		Gardes.		
		Gardes principaux de 1re classe, à 3,200. . fr. 22,400 »		
		— — de 2e — à 2,800. . . 19,600 »		
		— de 1re classe, à . . . . 2,525. . . 50,500 »	119,100 »	
		— de 2e — à . . . . 2,100. . . 25,200 »		
		— de 3e — à . . . . 1,800. . . 21,600 »		
		Commis.		
		Commis principaux de 1re classe, à 2,525. . fr. 20,200 »		
		— — de 2e — à 2,225. . . 17,800 »		
		— de 1re classe, à . . . . 1,925. . . 15,400 »	71,100 »	
		— de 2e — à . . . . 1,625. . . 9,750 »		
		— de 3e — à . . . . 1,525. . . 7,950 »		
		Employés.		
15	a.	Éclusiers, à. . . . . 1,525. . . 7,950 »		
		Portiers, à. . . . . 400. . . 3,200 »		
		Agents de casernement, à . . . 240. . . 9,840 »		
		— — à . . . 150. . . 6,150 »	32,840 »	
		Chef mécanicien . . . . . 2,600. . . 2,600 »		
		Garde forestier . . . . . 2,100. . . 2,100 »		
		Garde particulier . . . . . 1,000. . . 1,000 »		
		Régiment.		
		Officiers de tous grades. 330,849 94		
		Sous-officiers et soldats. 460,268 65		
		Compagnie de mariniers 10,840 50		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . 2,000 »		
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . . 800 »		
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres. . . . . 2,000 »		
		Première mise de petit équipement à allouer à 408 miliciens et à 62 volontaires à incorporer, à 36 francs. . . . . 16,920 »		
		Allocation supplémentaire pour l'habillement. . . . . 3,000 »		
		1,307,846 97		
		A DÉDUIRE :		
		Pour 11,300 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 75 centimes. . . . . 8,475 »		
		Pour vacances et petites permissions 26,191 97		
		34,666 97		
		RESTE. . . . 1,273,180 »		
		A REPORTER. . . . . fr. 1,273,180 »	23,867,140 »	23,903,820 »

EFFECTIF. HOMMES.	EFFECTIF. CHEVAUX.
3	6
6	6
6	6
17	7
11	
11	
54	25
7	»
7	»
12	»
12	»
12	»
50	»
8	»
8	»
8	»
6	»
6	»
36	»
6	»
8	»
41	»
41	»
1	»
1	»
1	»
99	»
89	17
1390	»
1479	17

(342 A)

GÉNIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier;

2° D'un régiment formé de 5 bataillons de sapeurs-mineurs à 4 compagnies et d'un dépôt;

3° De 5 compagnies spéciales, savoir. . . . { 1 compagnie de télégraphistes de campagne; 1 — — de place et d'artificiers; 1 — de pontonniers de place; 1 — de chemin de fer; 1 — d'ouvriers.

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité. Hommes.	EFFECTIF par unité. Chevaux.	SOIT POUR : le régiment. Hommes.	le régiment. Chevaux.	les 5 compagnies spéciales. Hommes.	les 5 compagnies spéciales. Chevaux.	TOTAUX. Hommes.	TOTAUX. Chevaux.	TRAITEMENT annuel.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE
État-major du régiment.											
Colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	9,500 »	9,500 »	
Lieutenant-colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	7,100 »	7,100 »	
Majors	3	6	3	6	»	»	3	6	6,300 »	18,900 »	
Capitaine en 1er adjudant-major	1	1	1	1	»	»	1	1	5,100 »	5,100 »	
Lieutenants adjudants-majors	3	»	3	»	»	»	3	»	2,375 »	8,625 »	
Médecin de régiment, de 1re classe	1	»	1	»	»	»	1	»	6,300 »	6,300 »	
— de bataillon de 1re —	1	»	1	»	»	»	1	»	4,200 »	4,200 »	
— — 2e —	1	»	1	»	»	»	1	»	3,250 »	3,250 »	
	12	11									62,975 »
12 Compagnies de sapeurs-mineurs.											
Capitaines en premier	1	»	12	»	»	»	12	»	4,600 »	55,200 »	
— en second de 1re et 2e classe	1	»	12	»	»	»	12	»	3,700 »	44,400 »	
Lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,875 »	34,500 »	
Sous-lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,475 »	29,700 »	
	4	»									163,800 »
Dépôt.											
Major	1	1	1	1	»	»	1	1	6,300 »	6,300 »	
Lieutenant officier d'armement	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875 »	2,875 »	
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	1	»	»	»	1	»	4,000 »	4,000 »	
Lieutenant ou sous-lieutenant payeur	1	»	1	»	»	»	1	»	2,250 »	2,250 »	
Capitaine administrateur d'habillement de 1re, 2e ou 3e classe	1	»	1	»	»	»	1	»	3,450 »	3,450 »	
Capitaine en premier	1	»	1	»	»	»	1	»	4,600 »	4,600 »	
Lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875 »	2,875 »	
Sous-lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,475 »	2,475 »	
	8	1									28,825 »
Officiers à la suite.											
Capitaines en premier	»	»	»	»	»	»	2	»	4,600 »	»	9,200 »
1 Compagnie de télégraphistes de campagne.											
Capitaine en premier	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100 »	5,100 »	
— en second de 1re ou de 2e classe	1	1	»	»	1	1	1	1	4,200 »	4,200 »	
Lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	3,250 »	3,250 »	
Sous-lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	2,950 »	2,950 »	
	4	4									15,500 »
1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers.											
Capitaine en premier	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100 »	5,100 »	
— en second de 1re ou de 2e classe	1	»	»	»	1	»	1	»	3,700 »	3,700 »	
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875 »	2,875 »	
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475 »	2,475 »	
	4	1									14,150 »
1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place.											
Capitaine en premier	1	»	»	»	2	»	2	»	4,600 »	9,200 »	
— en second de 1re et de 2e classe	1	»	»	»	2	»	2	»	3,700 »	7,400 »	
Lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,875 »	5,750 »	
Sous-lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,475 »	4,950 »	
	4	»									27,300 »
1 Compagnie d'ouvriers.											
Capitaine en premier	1	»	»	»	1	»	1	»	4,600 »	4,600 »	
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875 »	2,875 »	
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475 »	2,475 »	
	3	»									9,950 »
TOTAUX.			68	12	19	5	(1)89	17			331,700 »

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier. . . 812 50

TOTAL. . . . 332,512 50

A déduire 1/2 0/0 pour médicaments. . . . 1,662 56

RESTE. . . . . fr. 330,849 94

(1) Officiers de l'arme . . . 85
Comptables 5
Médecins 5
} 89

[Pages 342-343.]

(342 B)

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR : le régiment.	les 8 compagnies spéciales.	le total.	NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE
État-major du régiment.								
Adjudants sous-officiers	3	3	»	3	1,095	3 25	3,558 75	
Sergent-major secrétaire	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Sergent-clairon	1	1	»	1	365	2 44	890 60	
Caporaux-clairons	3	3	»	3	1,095	1 20	1,314 »	
	8							6,675 85
12 Compagnies de sapeurs mineurs.								
Sergents-majors	1	12	»	12	4,380	2 50	10,950 »	
Premiers sergents	1	12	»	12	4,380	2 30	10,074 »	
Sergents-fourriers	1	12	»	12	4,380	2 15	9,417 »	
Sergents	5	60	»	60	21,900	2 15	47,085 »	
Caporaux	10	120	»	120	43,800	» 98	42,924 »	
Clairons	3	36	»	36	13,140	» 87	11,431 80	
Sapeurs mineurs de 1re classe	21	252	»	252	91,980	» 78	71,744 40	
— — de 2e classe	39	468	»	468	170,820	» 66	112,741 20	
	81							316,367 40
Dépôt.								
Sergent garde-magasin	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergent armurier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Maître tailleur et cordonnier	2	2	»	2	730	» 84	613 20	
Sergent-major	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Premier sergent	1	1	»	1	365	2 30	839 50	
Sergent-fourrier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergents	3	3	»	3	1,095	2 15	2,354 25	
Caporaux	8	8	»	8	2,920	» 98	2,861 60	
Clairons	2	2	»	2	730	» 87	635 10	
	20							10,570 40
5 Compagnies spéciales.								
Sergents-majors	1	»	5	5	1,825	2 50	4,562 50	
Premiers sergents	1	»	5	5	1,825	2 30	4,197 50	
Sergents-fourriers	1	»	5	5	1,825	2 15	3,923 75	
Sergents	5	»	25	25	9,125	2 15	19,618 75	
Caporaux	8	»	40	40	14,600	» 98	14,308 »	
Clairons	2	»	10	10	3,650	» 87	3,175 50	
Soldats de 1re classe	21	»	105	105	38,325	» 78	29,893 50	
— de 2e classe	39	»	195	195	71,175	» 66	46,975 50	
	78							126,653 »
TOTAUX		1,000	390	1,390	507,350		TOTAL	460,268 65

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	36,080 »	23,751,400 »	25,088,066 33	
»	36,080 »	23,751,400 »	25,088,066 33	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N°s DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		REPORT . . . . fr.	1,273,180 »	25,867,140 »	23,003,820 »
		Indemnité de fourrages.			
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 42 chevaux × 365 = 15,330 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50	22,995 »		
		Moyens de transport.			
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche.	6,500 »		
				1,352,200 »	1,353,500 »
15 (suite).		**Logement et nourriture.**			
	d.	Mouvements éventuels pendant l'année. . . . . 3,100 journées, à fr. 1 25. .	3,875 »		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.			
	e.	Inspecteur général.	4,000 »		
		4 directeurs dans les divisions territoriales	6,000 »		
		Commandants du génie dans les places	21,150 »		
		Le régiment et les compagnies spéciales	14,500 »		
			45,650 »		
		A REPORTER. . fr.		25,219,340 »	25,257,320 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION			
»	56,680 »	25,751,400 »	25,688,666 33	
»	1,300 »	1,343,900 »	1,342,966 57	
»	57,980 »	25,095,300 »	27,031,632 90	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		REPORT . . . . fr.	25,219,340 »	25,257,320 »
		Traitement et solde du bataillon d'administration.		
		EFFECTIF. — Traitement, solde et accessoires.		
		74 Officiers de tous grades . . . . . fr. 177,209 50		
		60 Commis aux écritures . . . . . 84,000 »		
		760 Sous-officiers et soldats 361,463 15		
	a.	894		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire 17,522 05		
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers . . . . . 400 »		
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers campés à Beverloo . . . . . 1,500 »		
		Première mise de petit équipement à 230 miliciens à incorporer, à 15 francs . . . . . 3,450 »		
		Allocation supplémentaire pour l'habillement . . . . . 1,000 »		
		646,544 70		
16		A DÉDUIRE :		
		Pour 4,600 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 10 . . . 5,060 »		
		Pour vacances et petites permissions 11,084 70		
		16,144 70		
		RESTE . . . fr. 630,400 »		
	b.	41 Sœurs hospitalières, à 900 francs . . . . . 36,900 »		
	c.	Frais d'administration . . . . . 5,000 »	673,400 »	674,400 »
	d.	Moyens de transport aux troupes en marche . . . . . 600 »		
	e.	Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25 . . . . . 500 »		
		TOTAL DU CHAPITRE IV . . . . fr.	25,892,740 »	25,931,720 »
		AUGMENTATION . . .		

Récapitulation de l'effectif.

	ÉTATS-MAJORS.			TROUPES.		
	Officiers.	Sous-officiers et employés.	TOTAL.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	TOTAL.
ART. 12. — Infanterie	»	»	»	1,888	28,711	30,599
» 13. — Cavalerie	»	»	»	368	5,680	6,048
» 14. — Artillerie	63	172	235	509	7,861	8,370
» 15. — Génie	54	185	239	89	1,390	1,479
» 16. — Bataillon d'administration .	»	»	»	74	820	894
	117	357	474	2,928	44,462	47,390

(346 A)

BATAILLON D'ADMINISTRATION.

Ce corps se compose : 1° d'un état-major (Administration centrale) ;

2° de huit compagnies formées chacune de quatre sections. Savoir : 1re section : Hôpitaux. 2e — Boulangeries. 3e — Boucheries. 4e — Fourrages.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
	État-major.	1re Hôpitaux.	2e Boulang.	3e Boucheries.	4e Fourrages.	TOTAUX.			
Officier supérieur d'administration	1	»	»	»	»	1	5,100	5,100 »	
Officiers d'administration, de 1re classe.	1	5	5	2	4	17	3,000	51,000 »	
Officiers d'administration, de 2e id.	1	5	5	3	4	18	2,500	45,000 »	
Officiers d'administration, de 3e id.	»	6	5	3	5	19	2,200	41,800 »	
Officiers d'administration, de 4e id.	»	5	6	3	5	19	1,800	34,200 »	
Totaux.	3	21	21	11	18	74			177,100 »
A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.									
Pour ancienneté de grade. Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier.									1,000 »
Total.									178,100 »
A déduire 1/2 p. % pour médicaments.									890 50
Reste. fr									177,209 50
Commis.									
Commis aux écritures, de 1re classe.	9	9	1	5	6	30	1,450	43,500 »	
Commis aux écritures, de 2e id.	10	9	»	6	5	30	1,350	40,500 »	
	19	18	1	11	11	60	Total fr.		84,000 »

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Solde journalière.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
	État-major.	1re Hôpitaux.	2e Boulang.	3e Boucheries.	4e Fourrages.	TOTAUX.				
Hôpitaux.										
Magasiniers-dépensiers de 1re classe.	»	10	»	»	»	10	3,650	1 95	7,117 50	
Id. 2e id.	»	10	»	»	»	10	3,650	1 70	6,205 »	
Infirmiers-majors de 1re id.	»	14	»	»	»	14	5,110	1 95	9,964 50	
Id. 2e id.	»	14	»	»	»	14	5,110	1 70	8,687 »	
Sergents-infirmiers	»	10	»	»	»	10	3,650	1 45	5,292 50	
Portiers de 1re id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65	
Id. 2e id.	»	8	»	»	»	8	2,920	1 45	4,234 »	
Cuisiniers 1re id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65	
Id. 2e id.	»	8	»	»	»	8	2,920	1 45	4,234 »	
Tisaniers. 1re id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65	
Id. 2e id.	»	8	»	»	»	8	2,920	1 45	4,234 »	
Caporaux-infirmiers.	2	13	»	»	»	15	5,475	1 20	6,570 »	
Infirmiers 1re id.	»	74	»	»	»	74	27,010	1 10	29,711 »	
Id. 2e id.	»	74	»	»	»	74	27,010	1 »	27,010 »	
										129,914 45
Boulangeries.										
Sergents surveillants.	»	»	19	»	»	19	6,935	2 21	15,326 35	
Caporaux	»	»	25	»	»	25	9,125	1 60	14,600 »	
Ouvriers de 1re classe	»	»	42	»	»	42	15,330	1 20	18,396 »	
Id. de 2e id.	»	»	82	»	»	82	29,930	1 10	32,923 »	
										81,246 35
Boucheries.										
Sergents surveillants.	»	»	»	12	»	12	4,380	2 21	9,679 80	
Caporaux	»	»	»	12	»	12	4,380	1 60	7,008 »	
Ouvriers de 1re classe	»	»	»	24	»	24	8,760	1 20	10,512 »	
Id. de 2e id.	»	»	»	48	»	48	17,520	1 10	19,272 »	
										40,471 80
Fourrages.										
Sergents surveillants.	»	»	»	»	19	19	6,935	2 21	15,326 35	
Caporaux	»	»	»	»	23	23	8,395	1 60	13,432 »	
Ouvriers de 1re classe	»	»	»	»	60	60	21,900	1 20	26,280 »	
Id. de 2e id.	»	»	»	»	120	120	43,800	1 10	48,180 »	
										103,218 35
État-major.										
Maîtres tailleur et cordonnier	2	»	»	»	»	2	»	» 84	»	613 20
Totaux. fr.	4	270	168	96	223	760	178,120			361,463 15

(346 B)

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DEPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	57,980 »	25,095,300 »	27,031,632 90	
»	1,000 »	673,400 »	681,928 56	
»	58,980 »	25,768,700 »	27,713,561 46	
58,980 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N°s des articles.	Litteras des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		CHAPITRE V.				
		ACADÉMIE MILITAIRE.				
		École militaire.				
		État-major, corps enseignant et solde des élèves.				
		État-major et employés du service intérieur.				
	a.	1 commandant. . . . . fr.	3,000 »			
		» commandant en second.	»			
		1 directeur des études et commandant en second	2,900 »			
		2 examinateurs permanents.	5,000 »			
		1 instructeur	800 »			
		2 instructeurs adjoints	1,200 »			
		4 inspecteurs des études	6,000 »			
		» secrétaire	»			
		2 dessinateurs	7,000 »			
		1 aumônier	2,500 »			
		1 médecin	1,000 »			
		1 mécancien	3,000 »			
		1 préparateur de chimie	3,000 »			
		1 vaguemestre conservateur des bâtiments	650 »			
		1 garde conservateur du matériel	600 »			
		1 conservateur des modèles	400 »			
		1 infirmier	600 »			
		3 portiers	1,560 »			
		8 hommes de peine	4,800 »			
		3 clairons	547 50			
		2 surveillants à l'école d'équitation	850 »			
		2 brigadiers et 32 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour)	1,533 »			
				46,740 50		
		Corps enseignant.				
17	b.	10 professeurs militaires.	10,600 »			
		8 — civils	42,500 »			
		13 répétiteurs militaires	9,200 »			
		3 — civil	2,000 »			
		1 maîtres militaires	2,600 »			
		3 — civils	10,600 »			
				77,500 »		
		Solde des élèves.				
	c.	Solde des élèves de l'École militaire.		87,309 50	232,100 »	232,100 »
		École de guerre.				
		État-major et corps enseignant.				
	d.	1 commandant.	1,500 »			
		1 commandant en second	1,000 »			
		2 professeurs civils	5,100 »			
		3 maîtres civils.	2,650 »			
		9 professeurs militaires	8,000 »			
		2 maîtres militaires	1,700 »			
		1 secrétaire	600 »			
				20,550 »		
		À REPORTER. . . . . fr.			232,100 »	232,100 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1886.	DÉPENSES de l'exercice 1885.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	»	232,100 »	215,830 02	
»	»	232,100 »	215,830 02	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N° des articles.	Litteras des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		Report. . . . . fr.			232,100 »	232,100 »
		Dépenses d'administration.				
		ÉCOLE MILITAIRE.				
		Frais de bureau	2,500 »			
		Chauffage et éclairage	14,000 »			
		Manipulations des élèves au laboratoire	2,600 »			
		Indemnité aux travailleurs	753 »			
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour.	2,190 »			
	a.	Frais de transport des élèves sous-lieutenants ; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions ; frais de transport des instruments, etc.	1,100 »			
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	2,000 »			
		Achat de livres et d'instruments ; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement, et dépenses imprévues .	8,857 »			
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, de mécanique	4,500 »			
18				38,500 »		
		ÉCOLE DE GUERRE.				
		Frais de bureau	600 »			
		Chauffage et éclairage	2,600 »			
		Indemnité aux travailleurs	450 »		46,650 »	55,650 »
	b.	Ménage des domestiques : 3 hommes, à 50 centimes par jour	547 50			
		Frais de transport des élèves et des instruments	700 »			
		Achat de livres et d'instruments ; achat et entretien du mobilier de l'établissement ; dépenses du cours de télégraphie technique ; dépenses imprévues .	3,252 50			
				8,150 »		
		Total du chapitre V. . . . . fr.			278,750 »	285,750 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	»	232,100 »	215,830 02	
»	7,000 »	44,000 »	44,897 53	
»	7,000 »	277,000 »	260,727 55	

N° DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		CHAPITRE VI.			
		ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
		Personnel des établissements de l'artillerie.			
	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes . . . . . fr.	13,150 »		
	b.	— — de la fonderie de canons	25,200 »		
19	*c.*	— — de l'arsenal de construction	22,600 »	66,375 »	66,375 »
	d.	— — de l'école de pyrotechnie	1,925 »		
	e.	— — de l'école de tir.	3,500 »		
		Matériel de l'artillerie.			
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État. Indemnités aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire	261,833 20		
	b.	Fabrication de cartouches emboutie, capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emplombage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de métaux et de matières diverses	365,838 80		
	c.	Fabrication de poudres de guerre	80,000 »		
		Manufacture d'armes.			
		Fabrication ou achat d'armes neuves y compris celles destinées aux officiers de l'armée; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps et des officiers de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins des corps et dans les arsenaux.			
20	*d.*	*L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :*			
		Achat de matériaux . . . . . fr.	83,886 23		
		Salaire des ouvriers	218,800 »		
		Menues dépenses	2,000 »		
			304,686 23		
		Fonderie de canons.			
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, matériel en fer, etc.			
	e.	*L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :*			
		Achat de matériaux . . . . . fr.	62,841 79		
		Salaire des ouvriers	28,648 »		
		Menues dépenses	1,850 »		
			93,339 79		
		A REPORTER. . . . . fr.	1,105,698 11	66,375 »	66,375 »

DÉVELOPPEMENTS. - DEPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	»	66,375 »	66,374 54	
»	»	66,375 »	66,374 54	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N° DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		Report. . . . fr.	1,105,698 11	66,375 »	66,375 »
		Arsenal de construction.			
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements, dépendances et harnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.			
		L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :			
	f.	Achat de matériaux . . . . . fr.	69,451 89		
		Salaire des ouvriers	88,100 »		
		Menues dépenses	2,800 »	1,302,450 »	1,302,450 »
			160,351 89		
20 (suite).	*g.*	Frais de bureau, achat et dépenses diverses de l'école de pyrotechnie	5,400 »		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers	25,000 »		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie .	4,000 »		
	k.	Dépenses diverses et menus achats	2,000 »		
		Total du chapitre VI. . . . . fr.		1,368,825 »	1,368,825 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	»	66,375 »	66,374 34	
»	»	1,302,450 »	1,302,449 80	
»	»	1,368,825 »	1,368,824 14	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N°s DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		CHAPITRE VII.			
		MATÉRIEL DU GÉNIE.			
		Entretien ordinaire.			
		Bâtiments militaires . . . . . fr. 311,662 »			
	a.	Ouvrages de fortification . . . . . 28,265 »			
		Ouvrages mixtes . . . . . 10,715 »			
		——— 350,642 »			
		Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.			
		Bâtiments militaires . . . . . fr. 441,451 »			
	b.	Ouvrages de fortification . . . . . 271,841 »			
		Ouvrages mixtes . . . . . 16,086 »			
21		——— 729,358 »			
	c.	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie	100,000 »	1,470,000 »	1,470,000 »
	d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires.	147,500 »		
	e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel	100,000 »		
	f.	Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie.	20,000 »		
	g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc.	2,500 »		
	h.	Indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes	20,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.		1,470,000 »	1,470,000 »

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887	DÉPENSES de l'exercice 1886	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION	DIMINUTION			
»	»	1,470,000	1,599,226 72	
»	»	1,470,000	» 1,599,226 72	

DÉSIGNATION DES PLACES	DÉPENSES EVENTUELLES POUR (Titre A) Entretien ordinaire.			(Titre B) Constructions, améliorations, réparations et renouvellements de fractionnement, ensemencements, etc			TOTAL par place
	Bâtiments militaires	Fortifications	Ouvrages mixtes	Bâtiments militaires	Fortifications	Ouvrages mixtes	
1re direction des fortifications							
Anvers (enceinte)	44,000	4,500	700	105,197	11,871	5,000	171,268
— 1er secteur	1,200	500	200	315	»	»	2,215
— 2e —	7,185	245	290	10,210	14,500	2,100	34,660
— 3e —	6,785	280	120	6,466	117,600	»	131,453
— 4e —	4,300	1,300	450	4,355	7,930	310	18,835
— 5e —	5,320	5,250	5,350	5,816	17,575	7,315	46,626
Beveren	1,000	»		400	»	»	1,400
Busschaet	4,600	»	400	6,650	»	»	11,650
Contich	1,350	»	»	4,900	»	»	6,250
Lierre	2,100	»	»	6,220	»	»	8,320
— fort de Lierre	300	1,200	150	»	6,300	»	7,950
Malines	8,300	»	»	14,690	»	»	23,990
— fort de Wiethem	300	1,200	150	5,300	»	»	6,950
Saint Bernard	5,000	»	50	7,010	»	305	12,365
2e direction							
Alost	2,850	»	»	4,225	»	»	7,075
Audenarde	4,235	»	»	7,930	»	»	12,165
Bruges	10,000	»	25	10,000	»	»	20,025
Courtrai	700	»	»	1,550	»	»	2,250
Gand	21,250	»	»	30,450	»	»	51,700
Menin	1,000	»	»	2,500	»	»	3,500
Ostende	4,200	»	»	11,000	»	»	15,200
Saint Nicolas	900	»		»	»	»	900
Termonde	4,400	2,600	140	14 958	89,750		111,738
Ypres	7,500	»	»	7,700	»	»	15,200
3e direction							
Arlon	1,400	»	»	2,590	»	»	3,990
Beverloo (camp de)	26,050	»	»	27,816	»	»	53,866
Bouillon	1,000	»	»	2,970	»	»	3,970
Hasselt	2,800	»	»	4,178	»	»	6,978
Huy	1,000	»	»	1,886	»	»	2,886
Liege { Ville	13,500	»	»	18,105	»	»	31,605
Liege { Citadelle	6,300	1,800	900	9,982	»	»	18,982
Liege { Chartreuse	2,500	1,200	300	3,990	»	»	7,990
Mariembourg	700	»	»	1 770	»	»	2,470
Namur { Ville	12,940	»	60	7,006	»	»	20,006
Namur { Citadelle	5,300	4,350	850	5,375	2,500	»	18,375
Philippeville	1,500	»	»	1,500	»	»	3,000
Saint Trond	1,200	»	»	819	»	»	2,019
Verviers	1,500	»	»	1,830	»	»	3,330
4e direction							
Ath	1,500	»	»	1,700	»	»	3,200
Bruxelles	33,187	»	150	36,428	»	»	69,765
Charleroi	3,100	»	»	1,000	»	»	4,100
Diest { Ville	2,210	3,440	140	3,112	2 555	720	12,157
Diest { Citadelle	1,260	400	290	3,415	1,490	36	6,891
Louvain	11,500	»	»	7,970	»	»	19,470
Mons	11,000	»	»	5,645	»	»	16,645
Tirlemont	3,500	»	»	2,560	»	»	6,060
Tournai	11,000		»	12,900	»	»	23,900
Vilvorde	5 950	»	»	7,710	»	»	13,650
Wavre	1,000	»	»	1,010	»	»	2,010
TOTAUX	311,662	28,265	10,715	441,451	271,841	16,086	1,080,000
	350,642			729,358			

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		CHAPITRE VIII.			
		PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.			
		Pain.			
	a.	*a)* 15,517,600 rations de pain, à 16 centimes . . . . . fr.	2,482,816 »		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . . .	149,816 »		
		RESTE. . . . fr.	2,333,000 »		
22		*Viande.*		6,989,200 »	7,010,300 »
	b.	*b)* 15,486,975 rations, à 32 centimes. . . . . fr. 4,955,832 »			
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . . . . . 299,632 »			
			4,656,200 »		
		TOTAL. . . . fr.	6,989,200 »		
		Fourrages en nature.			
		1,724,260 rations *fortes*, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 44 . . . . . fr.	2,482,934 40		
23		883,300 rations *mixtes*, pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers, à fr. 1 39.	1,227,787 »		
		441,650 rations *légères*, pour les chevaux de troupe des régiments de chasseurs à fr. 1 30	574,145 »		
		3,049,210 *c)*	4,284,866 40	4,209,400 »	4,221,100 »
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants.	75,466 40		
		RESTE. . . . fr.	4,209,400 »		
		A REPORTER . fr.		11,198,600 »	11,231,400 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886	OBSERVATIONS.
				RATIONS.
				a) Décomposition de ces rations. . . Infanterie . . . . . 10,479,515 Cavalerie. . . . . 2,073,200 Artillerie. . . . . 2,869,265 Génie . . . . . 807,350 Bataillon d'administration . . . 178,120
				16,107,450
				JOURNÉES de marche. / d'hommes aux hôpitaux. A déduire Infanterie . . . . . 65,500 / 279,100 Cavalerie . . . . . 33,000 / 75,700 Artillerie . . . . . 45,000 / 72,300 Génie . . . . . 3,000 / 11,500 Bataillon d'administration. . . . 350 / 4,600 146,850 / 443,000 — 589,850
				Reste. 15,517,600
»	21,100 »	6,973,500 »	6,492,365 75	b) Décomposition de ces rations . . . Infanterie . . . . . 10,479,515 Cavalerie. . . . . 2,073,200 Artillerie. . . . . 2,869,265 Génie. . . . . 807,350 Bataillon d'administration . . . 178,120
				16,107,450
				JOURNÉES de marche. / d'hommes aux hôpitaux. / Pour les pupilles de l'armée. A déduire. Infanterie. . . . . 65,500 / 279,100 / 30,625 Cavalerie . . . . . 33,000 / 75,700 / » Artillerie . . . . . 45,000 / 72,300 / » Génie . . . . . 3,000 / 11,300 / » Bataillon d'administon. . 350 / 4,600 / » 146,850 / 443,000 / 30,625 — 620,475
				Reste. 15,486,975
»	11,700 »	4,209,400 »	3,374,050 92	c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :

ARMES.	NOMBRE de chevaux d'officiers.	NOMBRE de chevaux de troupe.	NOMBRE DE RATIONS fortes.	NOMBRE DE RATIONS mixtes.	NOMBRE DE RATIONS légères.
Cavalerie. Guides	164	1,210	501,510	»	»
Cavalerie. Lanciers	328	2,420	119,720	883,300	»
Cavalerie. Chasseurs	164	1,210	59,860	»	441,650
Artillerie. De campagne et train.	447	2,372	1,028,935	»	»
Artillerie. De siège. . . .	39	»	14,235	»	»
Totaux. . . .	1,142	7,212	1,724,260	883,300	441,650
	8,354		3,049,210		
»	32,800 »	11,182,000 »	9,866,416 65		

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		REPORT. . . . . fr.		11,198,600 »	11,231,400 »
		Casernement des hommes a).			
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires.			
		(Contrat du 1er octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)			
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit . . . . . fr. 24,000 »			
		39,000 — à une — 15 — . . . . . 585,000 »			
			609,000 »		
		Fournitures appartenant aux communes.			
	b.	b) 2,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes . . . . . fr.	110,000 »		
24		**Fournitures appartenant à l'État.**			
	c.	c) 701,750 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes. . . . . fr.	14,035 »	767,800 »	768,070 »
		Dépenses diverses.			
	d.	Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations . . . fr 4,765 »			
		Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et couchettes de fer et de bois . . . . . 30,000 »			
			34,765 »		
		TOTAL. . . .	767,800 »		
		Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.			
		Infanterie . . . . . fr.	45,000 »		
		Cavalerie.	46,000 »		
25	»	Artillerie.	12,000 »		
		Génie.	1,900 »		
		Bataillon d'administration	100 »		
				105,000 »	105,000 »
		A REPORTER. . . . . fr.		12,071,400 »	12,104,470 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*	JOURNÉES.
»	32,800 »	11,182,900 »	9,866,416 65		
				a) Décomposition des journées d'occupation. . . . . Infanterie	10,479,815
				Cavalerie.	2,073,200
				Artillerie	2,869,265
				Génie	507,350
				Bataillon d'administration . . .	178,120
				TOTAL.	16,107,450
				40,200 fournitures de la Compᵉ des lits militaires, à 365 jours d'occupation . . . . . 14,673,000 journées.	
				A déduire 1/10 pour non-occupation. . . 1,467,300 »	
				RESTE. . . . . 13,205,700 »	
				b) Fournitures appartenant aux communes . . . . 2,200,000 »	
				c) — — à l'État . . . . . 701,750 »	
				TOTAL ÉGAL.	16,107,450
»	270 »	767,000 »	755,084 01		
»	»	105,000 »	150,001 99		
»	33,070 »	12,054,900 »	10,772,102 65		

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N°s DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		REPORT. . . . . fr.		12,071,400 »	12,104,470 »
		Frais de route et de séjour.			
26	*a.*	Voyages, missions et déplacements ordinaires des officiers et des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre; voyages des officiers admis à la pension pour se rendre dans le lieu de leur domicile à l'intérieur du royaume; bourses de voyage aux officiers	125,000 »	130,000 »	130,000 »
	b.	Frais de route et de séjour du Ministre	5,000 »		
		Transports généraux.			
27	»	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc.		100,000 »	100,000 »
		Chauffage et éclairage des corps de garde.			
28	»	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.		170,000 »	170,000 »
		Remonte.			
		(Remonte ordinaire, calculée à raison de 1/8 de l'effectif en chevaux.)			
		Achat de chevaux.			
		456 chevaux de chasseurs et de lanciers, à . . . . . fr. 1,100. . fr. 501,600 »			
		152 — de guides, à . . . . . 1,150. . . 174,800 »			
	a.	100 — de selle d'artillerie, à . . . . . 1,150. . . 115,000 »			
		198 — de trait — à . . . . . 850. . . 168,500 »			
		Supplément pour l'achat de chevaux de trait irlandais pour les batteries à cheval : 1/8 de 160 chevaux = 20 chevaux à 300 francs. . . . . 6,000 »			
29		906	965,700 »	990,100 »	990,100 »
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique.	10,000 »		
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie.	14,400 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.		13,461,500 »	13,494,570 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1886.	DÉPENSES de l'exercice 1885.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	33,070	12,054,900 »	10,772,102 65	
»	»	130,000 »	115,890 50	
»	»	100,000 »	103,765 76	
»	»	170,000 »	170,927 07	
»	»	832,700 »	965,950 »	
»	33,070 »	13,287,600 »	12,128,635 98	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N° des articles.	Littéras des développements.	Effectif	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
			CHAPITRE IX.					
			TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.					
			Traitements de non-activité					
			1° Pour motifs de santé.					
		1	Colonel, à	6,375	6,375 »			
		6	Majors, à	4,125	24,750 »			
		12	Capitaines de 1re classe ou en premier ou commandants	3,000	36,000 »			
		8	— de 2e — ou en second de 1re classe	2,550	20,400 »			
		4	— de 3e — ou en second de 2e classe	2,360	9,440 »			
		3	Lieutenants, à	1,800	5,400 »			
		2	Sous-lieutenants, à	1,575	3,150 »			
		36	TOTAL		105,515 »			
			A DÉDUIRE ½ % pour médicaments		527 57	104,987 43		
			2° Par mesure d'ordre.					
		2	Capitaines de 1re classe ou en premier ou commandants	2,000	4,000 »			
	a.	4	— de 2e — ou en second de 1re classe	1,700	6,800 »			
		4	— de 3e — ou en second de 2e classe	1,575	6,300 »			
		7	Lieutenants, à	1,200	8,400 »			
		2	Sous-lieutenants, à	1,050	2,100 »			
		19	TOTAL		27,600 »			
			A DÉDUIRE ½ % pour médicaments		138 »	27,462 »	145,000 »	145,000 »
30			*3° Employés civils.*					
		4	Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département			5,500 »		
		4						
		59						
			Honoraires.					
	b.		Honoraires d'avocats et frais de procédure			7,050 57		
			Frais de représentation.					
31	»		Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale				20,000 »	20,000 »
			TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . fr.				165,000 »	165,000 »

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	OBSERVATIONS.
»	»	145,000 »	148,700 »	
»	»	20,000 »	8,251 20	
»	»	165,000 »	156,951 20	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

N°s DES ARTICLES.	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
		CHAPITRE X.		
		PENSIONS ET SECOURS.		
32	a.	Pensions temporaires et arriérés . . . . . fr. 125,000 »		
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires . . . . . 6,000 »		
	c.	Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles. . . . . 24,000 »	155,000 »	155,000 »
		TOTAL. . . . fr 155,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE X . . . . . fr.	155,000 »	155,000 »
		CHAPITRE XI.		
		DÉPENSES IMPRÉVUES.		
33	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, etc.	15,085 »	15,075 »
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr	15,085 »	15,075 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION	DIMINUTION.			
»	»	155,000 »	168,395 34	
»	»	155,000 »	168,395 34	
10 »	»	15,075 »	32,388 09	
10 »	»	15,075 »	32,388 09	

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889	CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.
	Récapitulation.		
I.	Administration centrale	492,000 »	492,000 »
II.	États-majors	1,406,700 »	1,407,130 »
III.	Service de santé des hôpitaux	1,262,500 »	1,262,500 »
IV.	Solde des troupes	25,892,740 »	25,031,720 »
V.	Académie militaire	278,750 »	285,750 »
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie	1,368,825 »	1,368,825 »
VII.	Matériel du génie	1,470,000 »	1,470,000 »
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres allocations	13,461,500 »	13,494,570 »
IX.	Traitements divers et honoraires	165,000 »	165,000 »
X.	Pensions et secours	155,000 »	155,000 »
XI.	Dépenses imprévues	15,085 »	15,075 »
	TOTAUX . . . . fr.	45,068,100 »	46,047,570 »

DIMINUTION. . .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*OBSERVATIONS.*
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	»	492,000 »	503,939 49	
»	430 »	1,406,700 »	1,334,195 50	
»	»	1,218,200 »	1,225,240 07	
»	38,980 »	25,768,700 »	27,713,561 46	
»	7,000 »	277,000 »	260,727 55	
»	»	1,368,825 »	1,368,824 14	
»	»	1,470,000 »	1,399,226 72	
»	35,070 »	13,287,600 »	12,128,635 98	
»	»	165,000 »	156,951 29	
»	»	155,000 »	168,395 54	
10 »	»	15,075 »	52,588 09	
10 »	79,480 »	45,624,100 (1) »	46,492,085 65	(1) Y compris une somme de 75,000 francs transferee au Budget du Corps de la Gendarmerie. (Loi du 30 décembre 1887.)
79,470 »				